



NOTA PRÉVIA.-

Esta informação vai em 5 idiomas, francês, inglês, português, espanhol, árabe e greg, põe esta mesma ordem. Alguns documentos só estão num ou dois idiomas. Se alguém desejar que um documento seu apareça em mais línguas, só tem de me enviar a tradução correspondente.

ACORDOS DA 1.ª CONFERÊNCIA DOS PENSIONISTAS E REFORMADOS DE TODA A ÁFRICA

A Conferência realizou-se em Dakar, Senegal, nos dias 15, 16 e 17 de Novembro de 2016.

Como **ANEXO 0** vão os dois cartazes que ajudaram a divulgar a realização da Conferência.

Como **ANEXO 1** vai a carta da convocatória, em francês e inglês.

É um passo em frente a realização desta Conferência onde se aprovaram (com poucas modificações, de acrescentos, com enriquecimentos pelas boas propostas recebidas, e sem mudanças no fundamental) os documentos que a direcção mundial da nossa UIS propôs. Nesta Conferência criámos a primeira estrutura africana de organizações de classe de PeR da história da Humanidade, elegeram-se os membros da direcção da nossa UIS para a África e demonstrou-se que todas as organizações participantes se sentem estreitamente e entusiasticamente vinculadas à FSM e às conclusões do nosso recente 17.º Congresso.

A confirmação do que acima foi afirmado é que as resoluções foram tomadas por unanimidade.

Participaram 17 países, das regiões anglófona, árabe, francófona e lusófona, (alguns com várias delegações, como a Guiné e o Senegal), 6 deles presentes: Senegal, Gana, Marrocos, Guiné, Uganda e Níger. Eram esperados outros 5, mas por várias razões (perda de voo, falta de visto, falta de dinheiro, doenças) não puderam comparecer: Tunísia, Gabão, República Centro Africana, República Democrática do Congo e Níger.

Por outro lado, tentaram estar presentes mais 6 países: BurKina Faso, Costa do Marfim, Camarões, Madagáscar, Chade e Somália, com os quais nos manteremos em contacto. Foi um grande passo em frente no trabalho da nossa UIS.

Como **ANEXO 2** vai o documento aprovado na Conferência, em francês e em inglês.

Como **ANEXO 3** vai a declaração de Dakar, aprovada na Conferência, em francês e em inglês.

Como **ANEXO 4** vai a lista dos membros da direcção eleita em Dakar para dinamizar as tarefas da nossa UIS em toda a África. Aliás a esta equipa, na qual, neste momento, só há duas mulheres, será necessário juntar algum país mais, em especial da parte anglófona da África. Depois de se completar a equipa, deverá ser feita a eleição de um(a) coordenador(a) para toda a África.

Sindicatos de outros 20 países esperam as conclusões da Conferência para uma análise e participação posterior no nosso trabalho coletivo.

A primeira resolução foi a mostrar solidariedade com os PeR da Argélia que lutam contra as reformas do sistema público de pensões previstas pelo governo. Contam com o apoio dos trabalhadores no activo que convocaram greve para os dias 21, 22, 23, 27, 28 e 29 de novembro.

Na cerimónia de abertura participou o ministro do trabalho do Senegal (comunista), e dele conseguimos, como resolução da Conferência, expressar que a direcção central da FSM como organização mundial, ajude a que se vão assinando acordos bilaterais entre os governos dos estados para que as quotizações para a Segurança Social feitas num país não se percam quando o trabalhador volte ao seu país de origem.

Como Secretário-geral da nossa UIS fiz o discurso de abertura dos debates. Ver **ANEXO 5**. O discurso recebeu repetidas felicitações, tanto na Conferência, como posteriormente, dos delegados presentes e dos dirigentes da nossa UIS de diversos lugares do planeta, ao considerarem que resumia correctamente a realidade de África e de como é atacada pelo capitalismo e imperialismo. Por isso já está a ser traduzido em castelhano (pedido chegado da América).

De destacar o bom acolhimento, pelos meios de comunicação social do Senegal dos conteúdos da Conferência. Ver no **ANEXO 6** uma pequena amostra disso. Os camaradas do Senegal comprometeram-se publicamente a criar uma Web onde colocariam tudo o que foi difundido pelos Maios de comunicação social. Quando tivermos conhecimento de tal, divulgaremos.

Por parte os 4 sindicatos do Senegal, filiados na FSM, fez-se um trabalho proveitoso para fazer participar diversas organizações de PeR do seu país. Por isso a Conferência contou com mais de 70 participantes senegaleses, que intervieram nos debates, conhecendo a realidade dos outros países presentes e trazendo as suas próprias experiências.

O que foi dito acima, que foi positivo, criou-nos a dificuldade, que apareceu no desenrolar da Conferência, e que soubemos ultrapassar. A dificuldade foi que os camaradas do Senegal, sem avisar a UIS de PeR, realizaram a sua conferência senegalesa de organizações de PeR, ao mesmo tempo que a Conferência Africana, na

mesma sala, com a mistura de participantes e debates. Propuseram e criaram até (nas conversas prévias disseram-me anulariam mas depois realizaram sem me avisar) uma Comissão Eleitoral que pretendia (com uma composição maioritária de camaradas do Senegal) elaborar a proposta de direcção africana da nossa UIS.

Foram os camaradas do Senegal que presidiam e dirigiam a reunião, quem mudou e saltou o que estava estabelecido no programa da Conferência combinado entre as duas partes que a convocavam (o deliberado com Quim Boix em várias mensagens electrónicas sobre o assunto), impondo duas reuniões que se faziam à vez com conteúdos, participantes e objectivos diferentes. Ver o programa combinado, que estava em todas as pastas distribuídas no ANEXO 7. Por este motivo, creio (pois não recebi resposta às minhas perguntas) que não apareceu o cartaz que devia presidir à Conferência e que tinham dito que estava feito.

“CONFERÊNCIA REGIONAL DE ÁFRICA DE PENSIONISTAS E REFORMADOS; DAKAR, 16 DE NOVEMBRO, 2016; LUTEMOS TODOS JUNTOS! CONTRA O CAPITALISMO; POR UMA VIDA DIGNA!”.

É prova de tudo quanto foi afirmado anteriormente, a existência de documentos aprovados só pelos camaradas do Senegal, certamente muito úteis para o seu trabalho no seu país, mas não aprovados na Conferência Africana como tal. Incluo-os no ANEXO 8.

O cartaz que presidia na sala onde fizemos a Conferência dizia: « Conferência Regional de África dos PeR. Dakar 16-11-16. Sob a presidência do Senhor Mansour SY, Ministro do Trabalho, do Diálogo Social, das Organizações Profissionais e das relações com as Instituições. TEMA: Lutemos todos juntos para a revalorização das pensões de reforma em África, para uma vida digna».

Nada explicou por que não apareceu a pessoa que estava anunciada e que devia representar e intervir na Conferência em nome da OIT (Organização Internacional do Trabalho).

Coloco por ordem alfabética as intervenções dos camaradas internacionais presentes na Conferência, assim como os documentos que nos fizeram chegar as organizações de diversos países que não puderam estar presentes por razões diversas: Angola, Argélia, Gabão, Gana, Guiné, Marrocos, Uganda, República Centro Africana, República Democrática do Congo, Senegal.

Para terminar desejo deixar clara a constatação da já habitual (pelo menos nas minhas viagens ao Senegal) da dificuldade em cumprir horários (atrasos de 2 horas ou mais). Isto não me impede de afirmar que os camaradas do Senegal realizaram um trabalho muito bom de recepção, transportes, hospedagem e alimentação das delegações estrangeiras incluindo um passeio ao Jardim Zoológico de Dakar. Todos agradecemos muito isto.

Como ÚLTIMO ANEXO , junto a acta da primeira reunião, realizada no dia 17-11-16, da nova equipa de direcção eleita em Dakar, salientando que, das 3 conferências regionais da nossa UIS, às quais assistimos, foi a melhor que culminou no facto de se

poder realizar uma muito boa reunião por parte da equipa presente de direcção eleita em Dakar.

Um último elemento complementar serve para informar que os companheiros de Marrocos da ODT insistiram em serem eles a organizar a Conferência dos países árabes da nossa UIS (foi a proposta do Secretário-Geral da ODT, transmitida pelo Secretário-Geral dos PeR deste sindicato presente na nossa Conferência africana). Expliquei-lhes que antes de eles se oferecerem, eu tinha pedido à Tunísia que assumisse essa tarefa e que esperaríamos a sua resposta, facto que aceitaram (apesar dos camaradas do Senegal insistirem em que já tínhamos decidido em Dakar, realizá-la em Marrocos).

A Conferência terminou com a entoação da Internacional e as fotos de família com todos os participantes. Quando soubermos divulgaremos a página Web onde ver as fotos:

<https://get.google.com/albumarchive/114165743989904635974/album/AF1QipP8WeecIzFWGyhC9PlaPZsitlm0R-udzV5IW7o?source=pwa&authKey=CJG20ZvI1vWbswE>

ANEXO 0.-



**CONFÉRENCE RÉGIONALE
D'AFRIQUE
DAKAR, 16 NOV. 2016**

LUTTONS TOUS ENSEMBLE

- **CONTRE LE CAPITALISME**
- **POUR UNE VIE DIGNE**



FEDERATION SINDICAL
MUNDIAL

CONTACT: QUIMBOIX@QUIMBOIX.ES



TUI of the WTFU
Pensionistas

ANEXO 1.-



BUREAU FSM/DAKAR



CONVOCATION

Camarades,

L'UIS des PeR de la Fédération Syndicale Mondiale et les organisations des Pensionnés et Retraités du Sénégal, en tant qu'hôtes, invitent les PeR de votre Syndicat, ou organisation de classe, à participer à la Conférence Régionale d'Afrique de l'Union Internationale des Syndicats de Pensionnés et Retraités, qui se tiendra à Dakar (Sénégal), le 16 novembre 2016 en vue de créer et implanter les structures régionales d'Afrique de l'Union Internationale des Syndicats (UIS) de Pensionnés et Retraités (P&R) de la Fédération Syndicale Mondiale (FSM).

En effet, la création de cette structure régionale de l'UIS de PeR de la FSM est faite dans le cadre des statuts de cette UIS approuvés lors du congrès de fondation qui s'est tenu à Barcelone en février 2014 et montre la direction ascendante du mouvement syndical de classe, et souligne à la fois la direction positive de la FSM et des PeR en Afrique.

Comme lors de chaque événement international de la FSM, (la seule organisation mondiale des syndicats qui ne reçoit aucune subvention ni aide des gouvernements), chaque participant paie son propre billet de voyage l'hébergement et la nourriture pour deux jours et pour un (1) participant seront pris en charge par les hôtes et l'UIS des PeR. Nous accepterons des délégués supplémentaires s'ils assument la totalité du coût de leur présence respective à Dakar. En raison des difficultés financières, nous prions aux participants qui ont la capacité de se payer la totalité ou bien une partie des frais de leur présence au

Sénégal, de faire ce paiement en tant qu'action de solidarité internationaliste.
Chaque organisation qui confirmera sa participation recevra l'ordre du jour avec les détails de sa participation à la conférence.

Les délégués qui ont besoin d'un visa pour entrer au Sénégal doivent informer, au plus tard le prochain mois de septembre 2016, de leur nom et responsabilités syndicales, afin que depuis le Sénégal, on puisse leur envoyer, avec une anticipation suffisante, la lettre d'invitation personnelle.

NB : Arrivée à l'aéroport de Dakar le 15 novembre et départ le 17.

Vous pouvez envoyer vos demandes de participation aux courriers suivants:
quimboix@quimboix.es; rouguikandiadiallo@gmail.com

Fraternellement,

Le 7 juin 2016



Cheikh Alassane SENE
Coordonnateur FSM/Sénégal

Quim Boix
Secrétaire General de l'UIS
de PeR de la FSM

Etienne Moussavou
Coordonnateur
Bureau Régional FSM
Afrique Francophone

Dimos Koumpouris
President de l'UIS
de PeR de la FSM

ANEXO 2.-



**Pensionnés
et Retraités**

UIS de la FSM

**Nous avançons dans
l'organisation classiste
des pensionnés et retraités.**

**DOCUMENT APPROUVÉ DANS LA
CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'AFRIQUE
DE L'UIS DES PENSIONNÉS ET RETRAITÉS (PeR)
DE LA FÉDÉRATION SYNDICALE MONDIALE (FSM)**

SOMMAIRE

1. Présentation de la Conférence Régionale Africaine de l'UIS des PeR : Cadre général de la situation syndicale et politique
2. Objectifs généraux de la Conférence constitutive africaine ou Première conférence africaine de l'UIS des PeR
3. Propositions de travail syndical

**1. PRÉSENTATION DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE AFRICAINE :
CADRE GÉNÉRAL DE LA SITUATION SYNDICALE ET POLITIQUE**

Nous allons célébrer la 1^{ère} Conférence Régionale d'Afrique de l'Union Internationale des Syndicats des Pensionnés et Retraités (UIS des PeR) de la Fédération Syndicale Mondiale (FSM). Nous le ferons dans un contexte de crise structurelle aigüe du capitalisme en tant que modèle dominant, qui dans ses aspects économiques, politiques et sociaux fait la démonstration de toute sa cruauté et sa barbarie, dans cette phase terminale historique dans laquelle, en tant que système économique encore au pouvoir, il a soumis et soumet encore à des conditions de vie néfastes, l'immense majorité de l'Humanité.

La crise agricole, industrielle, environnementale et financière de ce capitalisme assassin, malsain et mourant, s'exprime et se complète d'une façon naturelle avec des formes politiques néofascistes, autoritaires, profondément conservatrices et socio-démocrates-libérales, toutes destinées à la réussite d'un seul objectif: son maintien au pouvoir et la poursuite de l'exploitation capitaliste à n'importe quel prix. Ses méthodes se résument dans des formes et des formules basées sur le bipartisme ou dans des alliances électorales de la même couleur et aux mêmes objectifs, formes basées principalement dans l'alternance du pouvoir et dans la répression en tout genre, et qui ont comme objectifs principaux et quasi uniques, l'attaque, sous toutes ses formes, du mouvement ouvrier de classe et des partis et organisations révolutionnaires.

L'appareil judiciaire et les moyens de propagande complètent et décrivent un panorama basé sur toutes sortes de répressions aux dissidences, de quelque type soient-elles, comme élément déterminant pour poursuivre toutes les formes d'exploitation du travailleur, d'exploitation économique et sociale qui sont les instruments de la véritable lutte des classes du capital pour obtenir la réduction du coût du salaire, soit directe, soit indirecte ou différée (y compris les pensions), poussé inexorablement à obtenir un taux de bénéfice chaque fois plus important.

Les formules et méthodes utilisées pour gouverner par le modèle capitaliste, d'une façon générale en tant que classe possédante, ou particulière en tant que classe oligarchique, diffèrent dans leur forme selon la structure économique, sociale et politique des pays où elles sont appliquées mais où elles ne commandent pas de la même manière, c'est-à-dire sous les mêmes formes (par exemple entre un pays du Nord et un pays du Sud), bien qu'au final le résultat soit le même ou presque.

Ce modèle se caractérise fondamentalement par sa conception ultralibérale, par son cadre planétaire, continental ou régional, et par ses instruments de coercition et violents, avec l'unique but de garantir les plus-values aux oligarchies nationales ou internationales, qu'elles soient agraires, industrielles ou financières. Ses instruments sont d'une part la Banque Mondiale, et le Fonds Monétaire International, comme institutions internationales, ou des institutions régionales comme l'Union Africaine et la Banque Africaine de Développement, complétés d'autres organismes, certains militaires avec l'appui de plusieurs États occidentaux (généralement les anciens colonisateurs) et d'autres judiciaires comme les Tribunaux Internationaux. A tout cela s'ajoute la participation complice de l'ONU, qui aujourd'hui n'est d'aucune utilité pour les revendications des peuples (au cours des dernières années, l'unique exception a pu être l'acceptation de la Palestine en tant qu'état observateur).

De même, la promotion de la division syndicale, le contrôle idéologique et/ou financier des principales centrales syndicales en Afrique, sauf glorieuses exceptions, sont une arme et une pratique habituelle du capitalisme général, et africain en particulier, et doivent être dénoncés en raison des conséquences néfastes qu'ils ont eues, ont et auront sur l'ensemble de la classe ouvrière et, dans notre cas sur les pensionnés et retraités d'Afrique. C'est pourquoi la lutte pour l'unité des PeR autour des principes de la FSM est une nécessité objective et inéluctable.

La plupart de ces Centrales Syndicales en Afrique sont manipulées et instrumentalisées par la CSI (Confédération Syndicale Internationale) et ses différentes branches à travers un paternalisme dangereux, couvert par des projets au financement obscur, pour la participation et en défaveur des revendications ouvrières. Elles constituent ainsi un instrument syndical complice du capitalisme en Afrique et sont utilisées à plein pour obtenir que soient acceptés tous types de coupes dans les acquis du travail, les acquis sociaux ou syndicaux parmi lesquels se détachent clairement les pensions.

En ce qui concerne les pensions en Afrique et sous la pression de la communauté internationale par le FMI et la Banque Mondiale, le capital international, dans le cadre de sa crise d'accumulation, a théorisé et mis en pratique qu'il n'est pas possible de laisser aux Etats cette masse de capitaux et que, pour cette raison, il est nécessaire et urgent de privatiser de manière spéculative ces pensions en utilisant divers moyens au rang desquels ressortent : la baisse ou le blocage sine die des pensions, les plans privés de pensions, l'augmentation de l'âge minimum de perception, l'utilisation de critères démographiques, les abattements fiscaux, etc.. Tout un ensemble de mesures qui ont bénéficié de manière répétée l'approbation ou la complicité des syndicats membres de la CSI.

En tant que travailleurs en activité que nous avons été, nous avons subi l'injustice sociale, l'exploitation, la répression et le vol de notre travail, salaire et conditions de travail, politiques ou sociales, de la part du capitalisme, aussi bien celui dirigé par les libéraux-conservateurs que celui dirigé par la social-démocratie dans ses diverses formes. Tous les membres de cette nouvelle et jeune Union Internationale de Syndicats et Associations de PeR de la FSM, (bien qu'elle ait une courte existence, elle bénéficie de la longue expérience de ses dirigeants) comprennent que le but unique et général du capitalisme, à l'échelle planétaire, est l'obtention du bénéfice maximal à n'importe quel prix, tant lorsque nous étions actifs, que maintenant que nous sommes des pensionnés et des retraités.

Pour réaliser les très gros bénéfices que s'est proposé ce capitalisme exploiteur, guerrier et criminel, à l'origine de mille conflits armés et famines, spoliateur sans limites de n'importe quelle richesse naturelle ou créée par les peuples, il a besoin, dans cette phase terminale où il se trouve, d'accentuer l'exploitation et paupériser le plus grand possible de travailleurs, et les secteurs populaires les plus larges. Pour cela, et dans cette fuite en avant, il n'épargne ni les moyens ni les buts. Tous les secteurs productifs sont soumis à une tension extrême afin d'obtenir le maximum de bénéfices. En plus, le capitalisme doit élargir son milieu d'exploitation et de spoliation, avec l'introduction de nouveaux secteurs jusqu'à présent partiellement colonisés et/ou exploités comme peuvent l'être les pensions, la santé, l'éducation et les services sociaux.

L'amélioration de la science dans tous ses aspects, et bien sûr dans celui de la santé proprement dite, a fait que, en général, nous vivions plus longtemps et dans de meilleures conditions que celles qu'ont connues les générations précédentes. Ceci implique que les pensions et les services sociaux complémentaires dédiés, bien que clairement insuffisants, sont reçus par plus de gens et plus longtemps.

Cette augmentation du nombre de PeR à l'échelle mondiale, absorbe beaucoup du budget public et immobilise d'énormes quantités d'argent. Il ne pouvait pas être un domaine fermé à la voracité des capitalistes dans cette phase de crise. C'est pour cela que, pour les capitalistes, la privatisation de cette énorme quantité d'argent est un objectif de premier ordre. Et de là naît la tendance stratégique du capitalisme vers la diminution des pensions publiques déjà existantes moyennant : **1)** l'augmentation des impôts directs et indirects, **2)** la modification des critères de calcul de l'Indice du coût de la vie, **3)** le gel de toutes les pensions publiques ou tout simplement leur disparition progressive. Tout cela dans le but de privatiser le plus fort montant possible de l'énorme masse monétaire que constituent les pensions.

Les pensions publiques pour lesquelles nous avons lutté et allons continuer à nous battre en toute occasion et par tout moyen, se résumeront simplement à de l'assistance, si nous ne freinons pas en luttant l'actuelle tendance, si elles existent encore. Elles garantiront à peine la survie ce qui obligera de larges couches de la population à signer, si elles le peuvent, des assurances santé et vie, dont les versements

annuels progresseront moins que l'IPC. L'immense majorité des gens ne pourra pas les souscrire, ce qui pourrait mener à une situation générale très critique dans laquelle, face au droit de vivre avec une pension digne, apparaîtra la société de la charité et de l'impuissance.

Mais, si nous ne nous organisons pas et ne luttons pas, non seulement se verront affectées les pensions, mais également, d'une façon déterminante, tout le secteur des services sociaux (attention particulière aux travailleurs ou personnes présentant des problèmes physiques ou psychiques, l'augmentation constante des prix des aliments, des services, des transports, des communications et des médicaments). De même que les pensions, le reste des services assurés aux pensionnés et retraités fera l'objet "d'attention préférentielle", c'est-à-dire soumis à la volonté de spoliation de la part des entreprises capitalistes.

À cette très grave situation, il faut ajouter autant la révolution technologique, que le chômage, spécialement des jeunes, avec des taux très élevés qui dans certains pays atteignent 55%, qui place les PeR, aux yeux du capitalisme, comme un secteur inexploitable, et donc non nécessaire, étant donné l'impossibilité faible ou nulle de nous exploiter directement, bien que nous puissions l'être indirectement par le biais des pensions ou des services sociaux.

Comme un élément de plus à ne pas oublier il faut constater que les migrants, même s'ils réussissent à travailler légalement dans un pays différent à celui de sa naissance, ils perdent habituellement tout ce qu'ils payent comme cotisations aux Caisses de la Sécurité Social des pays où ils sont exploités comme travailleurs. Au moment de sa retraite très peu d'entre eux arrivent à toucher une pension de retraite quand ils retournent à son pays d'origine.

La question des pensions des travailleurs migrants devra être basée sur un travail spécifique de notre UIS des PeR (en spécial de notre Commission Technique et de Recherche, créé dans notre premier Congrès), et un travail général de la FSM.

Naturellement cette situation n'est pas irréversible.

Si le capitalisme nous a préparé un futur avec très peu de possibilités de vivre dignement, notre réponse doit être au niveau de ce défi. S'ils ont décidé que nous sommes de trop, nous devons décider et agir en conséquence, en disant clairement que ceux qui sont de trop ce sont eux, leur système et leurs dirigeants. En conséquence, nous devons nous mobiliser de façon organisée et permanente, seuls et/ou avec les autres secteurs du monde du travail et du social, jusqu'à réussir à en finir avec le capitalisme et bâtir un modèle de société dans lequel l'essentiel est l'être humain dans toute sa dimension et non le profit personnel.

Ce modèle de société, c'est le socialisme et il doit être notre principal but stratégique et pour cela nous devons convertir notre énorme potentiel politique (il y a des études bien avancées qui indiquent que, en 2050, les PeR représenteront plus de 30 % de la population mondiale) en une force organisée qui revendique constamment des améliorations et exerce son influence politique de façon permanente jusqu'à atteindre nos objectifs.

Pour cela, nous allons célébrer cette 1^{ère} Conférence Régionale Africaine et avec elle, créer les bases organisationnelles, syndicales et politiques de la lutte de ce si large collectif sur notre continent, pour ses justes revendications comme individus. Très spécialement pour lutter dans l'objectif que tout salarié d'Afrique puisse bénéficier d'une pension publique à partir de ses 60 ans.

Pour qu'il existe un futur pour l'Humanité, pour que les jeunes générations aient une perspective de vie digne, et pour que les PeR des peuples d'Afrique aient tous les

éléments nécessaires pour une existence heureuse, nous pensons que cette conférence doit être le moteur initial de tout un processus qui parvienne à ce changement social tant désiré. C'est pour cela que cette 1^{ère} Conférence Régionale Africaine de l'UIS de PeR doit être et sera un succès important pour le syndicalisme et la classe ouvrière de notre continent.

2. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

2.1 : Bref résumé de la réalité actuelle.

La situation mondiale et africaine des PeR est variée et multiple dans tous ses aspects, aussi bien culturels que sociaux, politiques, historiques et/ou géographiques, suite aux différents processus historiques, économiques, politiques, culturels et sociaux qui ont existé, tant à l'échelle mondiale qu'à l'échelle continentale, régionale ou nationale.

En voyant la diversité d'une façon dialectique, il est nécessaire de faire ressortir avec force que l'unification de critères politiques et syndicaux, au moment de déterminer les pensions, aides sociales ou retraites, tant directes qu'indirectes, s'est basée sur deux grands concepts politiques sortis de l'existence de deux grandes visions globales, politiques, économiques et sociales: d'une part le socialisme et d'autre part le capitalisme.

Dans le capitalisme, cette réalité de propriété privée des moyens de production, a mené et mène inexorablement aux bas salaires, aux basses pensions, aux très mauvaises conditions sociales et aux déplorables situations personnelles ou familiales, plus ou moins dures en fonction des luttes ouvrières et populaires ou des situations politiques, historiques ou régionales, que chaque pays a connues ou surmontées. Ces réalités en général sont définies par un modèle unique, généralisateur, ajusté et ajustable (en tendance évidemment), à visage criminel et assassin, (avec des génocides répétés, impulsés par l'impérialisme et son bras armé l'OTAN), prédateur de matières premières, destructeur d'un cadre de vie humain, et aveugle devant n'importe quelle situation humaine synonyme de misère ou d'injustice. Les capitalistes ont pour seul but l'obtention d'un profit maximum, la spoliation des richesses des peuples et nations, dans le moins de temps possible et même si cela coûte une infinité de vies et de biens.

D'autre part nous avons l'existence de pays socialistes, ou d'économie non capitaliste, où (en ayant appris des erreurs qui ont conduit au retour du capitalisme dans trop d'entre eux) le travailleur, l'homme et la femme, sont l'objet central de leur activité politique et sociale. Dans ces pays, avec plus ou moins de possibilités économiques et avec une plus grande ou plus petite structure sociale, la non-existence du capitalisme, ou sa très petite incidence, garantissent que les droits des travailleurs, les pensions de toutes sortes, et les droits sociaux soient un droit universel, un droit reconnu dans la pratique. Précisément pour cela ce fut dans les pays qui ont construit le socialisme où se généralisa en premier le droit à une pension publique qui permettait de vivre sa retraite dans la dignité après 25 ans de travail. Où ne gouvernent ni les oligarques ni les différents types de capitalisme, ce sont les peuples qui gouvernent. Leur tendance naturelle et de classe les amènent à reconnaître et à mettre en route, toujours d'une façon plus large, des politiques de travail et sociales quantitativement et qualitativement positives. Des richesses, il y en a suffisamment pour les obtenir. Rappelons-nous qu'aujourd'hui 62 personnes dans le monde capitaliste détiennent autant de richesses que la moitié de l'humanité, c'est à dire que 3,5 milliards de personnes, ou qu'une seule de ces 62 personnes est aussi riche que 57 millions de personnes. Dit avec d'autres chiffres, il existe une répartition injuste des richesses, 1% de la population mondiale

accumule autant de richesses que les autres 99 %. Cela, c'est le capitalisme, et chaque année qui passe voit la situation empirer et les inégalités s'aggraver.

Comme exemples de cette diversité précédemment citée, nous avons les données des enquêtes qui figurent sur le site de notre UIS (<http://www.pensionistas.info/web/fr/node/25>) correspondant à 5 pays capitalistes africains avec différents degrés de développement, et nous vous invitons à le comparer avec un pays socialiste comme Cuba qui, malgré toutes les difficultés que l'impérialisme a créées pour freiner son développement et pour favoriser sa disparition en tant que pays socialiste, fait face au monde capitaliste en donnant des exemples dans tous les domaines et en orientant une grande partie de son activité nationale et internationale pour aider avec des médecins, des enseignants, des assistants sociaux, des artistes, etc... dans tous les pays du monde qui le lui demandent et même dans ceux qui ne le lui demandent pas.

C'est un grand et digne corollaire des idées du socialisme qui se trouve exprimé par cette phrase citée en permanence par le peuple cubain et ses dirigeants, "rien de ce qui est humain ne nous est étranger".

Pour simplifier le document et sa diffusion, nous n'avons pas inséré ici les 5 réponses aux enquêtes concernant la réalité des PeR dans le même nombre de pays d'Afrique.

Le lecteur peut consulter ces réponses, ce que nous recommandons, sur les sites suivants :

- Pour le Sénégal :
- http://www.pensionistas.info/web/sites/default/files/pagines_fitxers_adjunts/%2B%2BSENEGAL%2B%2B%20enqu%C3%AAtPeR_0.xlsx
- Pour la République Démocratique du Congo :
- http://www.pensionistas.info/web/sites/default/files/pagines_fitxers_adjunts/%2B%2BRD%20CONGO%2B%2B%20enqu%C3%AAtPeR.xlsx
- Pour l'Alger :
- <http://www.pensionistas.info/web/fr/node/25>
- Pour la Tunisie :
- http://www.pensionistas.info/web/sites/default/files/pagines_fitxers_adjunts/%2B%2BTUNISIE%2B%2B%20enqu%C3%AAtPeR.xlsx
- Pour le Gabon :
- <http://www.pensionistas.info/web/fr/node/25>

Le transcrire ici aurait été fastidieux.

Il faudra compléter ces données avec celles des autres pays présents à la Première Conférence Africain des organisations de classe des PeR.

Comme on peut le remarquer, la situation des divers collectifs de PeR dans les différents pays et à divers niveaux, est variée, très plurielle, avec de grandes différences

en fonction de la situation économique et politique, et selon ses respectives histoire de lutte. Ceci rend très difficile l'élaboration d'une hypothétique table de revendications unitaires à l'échelle continentale. Mais dans le futur, nous devons travailler avec cet objectif. L'équipe de direction qui sera élue lors de cette première Conférence Régionale d'Afrique pourra et devra se consacrer à cela.

En contrepoint de la réalité mentionnée nous voulons souligner que Cuba est le seul pays d'Amérique et dans le monde, (parce qu'il est un état socialiste) où l'État se soucie de ce qu'on appelle les six aspects fondamentaux, pour qu'hommes et femmes puissent vivre 120 ans, avec une qualité de base dans les domaines de la santé et de l'environnement. Pour réussir cela, ils ont un programme (élaboré depuis longtemps) qui stimule ces « six aspects fondamentaux »: la motivation, l'alimentation, la santé – y compris la génétique -, l'activité physique, la culture, et l'environnement. C'est vers ça qu'il faut tendre et de cette expérience qu'il faut apprendre.

2.2.- Besoin de constituer une Direction régionale africaine de l' UIS des PeR de la FSM, comme instrument politique et syndical déterminant pour notre continent.

Nous avons déjà signalé que nous sommes face à une réelle crise structurelle et systémique du capitalisme. Une crise économique et politique aux énormes dimensions et de caractère irréversible, mais dans laquelle, de façon conjoncturelle, peuvent apparaître de brèves améliorations. C'est pour cela que les dimensions syndicales et politiques de nos luttes seront déterminantes pour en finir avec ce système.

Devant cette réalité continentale, il y a beaucoup de pays dans lesquels les travailleurs n'ont pas le minimum de droits du travail, ne touchent pas de pensions publiques et ne bénéficient pas de services sociaux gratuits et publics, ou bien que ceux-ci sont insignifiants.

Obtenir ces droits est une tâche fondamentale et prioritaire de l'UIS des PeR, à réaliser dans chaque pays avec une volonté de coordination au niveau international. On doit aussi tenir compte que même dans les pays dans lesquels les PeR ont certains droits reconnus, ceux-ci ne sont pas suffisamment bien défendus et diminuent. Parce que les PeR ne sont pas considérés comme des réalisateurs d'une activité de travail directement productive, on les maintient souvent en marge de la vie syndicale des organisations existantes. Influent en outre les difficultés logiques (en raison de l'âge) de santé ou de mobilité, on a tendance à les considérer dans beaucoup de syndicats (y compris les syndicats de classe) comme des auxiliaires syndicaux dont on met à profit l'expérience ou le temps libre, sans les organiser spécifiquement en tant que PeR, pour pouvoir mieux défendre leur droits de tout type.

Les conquêtes obtenues dans quelques pays grâce aux luttes des travailleurs et des peuples et celles conquises par l'avancée du socialisme tout au long du XXème siècle, régressent ou vont disparaître si les PeR ne s'organisent pas. C'est pour cela, étant donné l'importance numérique et politique toujours plus grande des PeR, que nous sommes obligés, par solidarité et par cohérence avec nos principes et nos intérêts de classe, à créer une organisation de caractère continental, qui se coordonne au niveau mondial autour des principes de la FSM et de ses instruments, et qui servira pour la défense radicale des principes et intérêts de classe en ce qui concerne les PeR.

Nous avons déjà défini précédemment l'importance numérique, syndicale, politique et sociale, qu'ont ou peuvent avoir les organisations syndicales de PeR. C'est pour cela qu'il peut paraître évident de dire qu'il est absolument urgent et important, par les temps qui courent, de pouvoir compter avec une organisation puissante, forte qui

puisse être un instrument de défense des intérêts des PeR à l'échelle continentale face à l'escalade réelle, notamment de la part des organes de direction du capitalisme international, de l'agression capitaliste contre les droits des PeR. Cette lutte en Afrique passe pour élargir le droit à une pension pour tous les salariés de tous les secteurs.

La structure de l'UIS de PeR en Afrique ne naît pas de rien. Elle sera l'expression la plus complète de la somme d'expériences de luttes syndicales et de conflits sociaux, dans le champ syndical des vieux lutteurs pour en finir avec l'exploitation de l'homme par l'homme dans le monde entier. Elle sera formée par les syndicalistes les plus combattifs et éprouvés de beaucoup de pays (les précédentes enquêtes de référence nous ont transmis les données représentatives de cela). Nous pensons que cette expérience de lutte doit se transmettre aux jeunes générations et doit être au service de la lutte syndicale africain et mondiale dans tous ses aspects et réalités.

Cette même expérience doit servir, parce qu'elle a déjà servi, pour la formation des cadres syndicaux et pour l'organisation et la participation, dans les mille et un conflits qui se déroulent et se dérouleront jusqu'à la réussite du socialisme si désiré et nécessaire.

La réalité actuelle et initiale de notre situation syndicale et organisationnelle fait que les propositions organisationnelles et d'action syndicale doivent avoir forcément une flexibilité importante, au moins pendant une période relativement longue, en fonction des difficultés en tout genre que nous rencontrerons pour leur développement.

Les temps qui courent sont en train de mettre à rude épreuve notre idéologie et notre capacité de lutte. Nous devons comprendre qu'aujourd'hui plus que jamais, les luttes vont avoir un cadre territorial chaque fois plus large. Et c'est pour cela que les luttes régionales vont surpasser les luttes nationales dans certains domaines importants bien que ces dernières continuent à être fondamentales. La coordination et l'unité des luttes revêtent encore plus un caractère d'urgence dans le cadre des pays africains.

Nous devons avoir, pour ces luttes, une organisation minimale et basique. Nous ne l'obtiendrons que si nous sommes capables d'intégrer dans l'organisation ou dans la zone d'influence, une multitude de PeR sans discrimination de sexe, race ou religion et situation, sans oublier ceux qui dans leur vie professionnelle sont devenus travailleurs autonomes (la plupart du temps parce qu'ils ont été expulsés de grandes entreprises), en faisant nôtres leurs besoins pour les orienter ou réorienter dans la direction de classe. Tout cela dans une véritable démocratie, avec une critique et une autocritique permanentes, et une absence totale de sectarisme. Nos principes et buts, nous devons les défendre avec fermeté, mais sous les meilleures formes.

La plupart du temps, les premiers pas d'une nouvelle structure qui s'organise sont difficiles dans tous les domaines, mais particulièrement dans ceux du fonctionnement et de la propagande. C'est pour cela que nous proposons que, dans cette étape de structuration continentale et régionale de l'UIS de PeR, nous sachions recueillir toutes les suggestions et étudier toutes les propositions, de façon audacieuse, pour accroître notre influence, dans l'environnement où les organisations fédérées dans notre UIS sont en train de se développer.

Nous devons savoir nous appuyer aussi sur des amis, camarades ou citoyens qui probablement, en raison de leurs origines ou idéologie, ne feront jamais partie des nôtres mais qui, dans certaines circonstances, peuvent faire des apports intéressants de tout type.

Il est nécessaire de rappeler les objectifs généraux approuvés à Athènes, lors du 16^{ème} Congrès de la FSM, ainsi que les documents approuvés au premier Congrès mondial des syndicats de classe des PeR qui s'est tenu à Barcelone (Espagne) en février 2014, pour qu'à partir d'eux et en les adaptant à notre réalité africain de PeR, nous

fassions une proposition d'objectifs propres au travail syndical continental, modestes mais osés, basiques mais audacieux, et surtout adaptés à chaque réalité. Un travail syndical qui permette à un maximum de syndicats et associations de classe, de s'organiser autour de formulations politiques, syndicales et organisationnelles de la FSM et de notre prometteuse UIS de PeR.

Organiser le plus grand nombre possible de PeR autour d'une organisation de classe, unitaire, démocratique, moderne, indépendante et combative, est un but, une possibilité et une orientation de travail de caractère stratégique basique et de première importance.

Nous considérons qu'en respectant toutes les expériences et spécificités, il sera plus efficace d'organiser, autant que possible, les PeR sur leur lieu de résidence. Ce critère opérationnel à caractère pratique, basé sur la moindre mobilité des PeR, facilitera leurs rencontres et leur organisation active. Les PeR seront capables d'intervenir publiquement et surtout capables d'être de plus en plus efficaces.

Les objectifs fixés par le 16^{ème} Congrès de la FSM au niveau mondial ont été adoptés par notre UIS dans son congrès de fondation et sont, entre autres:

- La lutte pour l'unité de la classe ouvrière.
- L'incorporation de nouveaux membres à l'organisation syndicale de classe et aux luttes. Pour cela l'UIS de PeR, sur chaque continent, devra intégrer les cadres syndicaux, selon leur domaine d'appartenance, lorsqu'ils arriveront progressivement à l'époque de leur retraite.
- L'internationalisme comme essence permanente et indestructible de notre travail syndical. La lutte pour la paix.
- La lutte contre le réformisme syndical sous toutes ses formes.
- La formation permanente et actualisée, pour entamer la bataille idéologique face à l'ennemi de classe dans tous les domaines.
- La nécessité d'utiliser toutes les formes de lutte.
- Organiser les luttes autour des besoins et des situations actuelles.
- L'utilisation massive de tous les média possibles et à notre portée.
- Faire toujours en sorte que les luttes se terminent par des victoires, si petites soient-elles.
- Essayer d'intégrer dans notre zone d'influence ceux qui ont été des travailleurs à leur compte.
- Les immigrés, dans le cadre de la globalisation, constituent un groupe important à intégrer.
- Nous allons lutter pour que les Conventions Internationales obligent aux pays à transférer vers les pays d'origine des immigrants les apports faits aux Caisse des Sécurités Sociales, avec le but qu'ils puissent toucher sa pension au pays où ils sont nés.

Nous devons concevoir les luttes et leurs conséquences, pas seulement comme des victoires ou des défaites immédiates, mais au contraire leur évaluation devra inclure des réflexions autour de concepts comme "Accumulation de forces", "Avancées organisationnelles et/ou politiques", "Avancées de la conscience de classe", etc...

Tous ces objectifs, en plus d'autres à approuver, nous devons les faire nôtres, en tant qu'organisation continentale africaine de l'UIS de PeR, et les accompagner en plus de ceux qui nous sont spécifiques, comme par exemple :

- Droit à une quantité suffisante et à la qualité de la nourriture.

- Gratuité et qualité de l'eau.
- Droit à une pension publique, digne et suffisante.
- Droit à un logement digne.
- Droit à la gratuité totale de tous les services publics.
- Droit à la pleine santé de forme publique et gratuite.
- Droit à des loisirs enrichissants.
- Droit à la dignité personnelle et sociale.
- Droit à la formation et à l'information.
- Droit à des maisons de retraite, avec personnel spécialisé, publiques et gratuites, ou avec un coût maximal de 20 % du montant de la pension.
- Droit à toucher une pension même si la vie active laboral a été dans un pays différent.

Tous ces objectifs, les généraux et les particuliers, doivent constituer la base de notre activité syndicale et politique en Afrique Le travail syndical doit être organisé pour l'accomplissement de ces objectifs.

3. PROPOSITION DE TRAVAIL SYNDICAL

Actuellement nous sommes en train d'assister à une accélération de la dégradation des conditions de vie et de travail, avec un recul croissant des droits et des libertés pour tous les travailleurs. Pour ça, le capitalisme international et l'impérialisme utilisent tout type d'instruments légaux et illégaux en passant par les para-légaux. Ils ont décidé, et ils l'ont toujours fait ainsi, que la crise provoquée par leur modèle économique, social et politique, c'est-à-dire le capitalisme, doit être payée par les travailleurs et les classes populaires, le tout pour sauver une fraction minuscule du capitalisme qui est l'oligarchie financière internationale et ses ramifications nationales.

Les politiques menées par les gouvernements de l'oligarchie internationale et de ses partenaires nous ont conduits à cette situation d'urgence sociale. Pour ces raisons, le syndicalisme de classe ne favorisera pas le soutien du système capitaliste avec des routines ou des mesures partielles, mais au contraire, il se prononce pour la lutte et la mobilisation, comme les éléments fondamentaux de transformation sociale, face aux impositions du capital.

AINSI QUE NOUS L'AVONS DÉJÀ SIGNALÉ, nous continuons à **nous opposer aux politiques syndicales de concertation sociale**, représentées par les syndicats organisés dans la CSI (Confédération Syndicale Internationale) et dans des organisations proches qui, pendant des années, ont amené de si désastreuses conséquences pour la majorité de la population, en particulier à la suite des Pactes Sociaux signés avec les gouvernements et la patronale (rappelons celui signé en Espagne en janvier 2011 entre les syndicats CCOO et UGT et le gouvernement social-démocrate du PSOE qui a repoussé l'âge de la retraite à 67 ans et a diminué le montant des pensions de plus de 30%).

Nous nous opposons à l'augmentation des impôts des classes populaires, qui pénalise la population en générale, et les PeR en particulier alors que la majeure partie de ceux-ci destine la totalité de ses revenus à la consommation d'aliments de base, et qui laisse les grandes fortunes intouchées ou quasi exemptes d'impôts.

Nous exigeons l'abrogation de tous les Décrets et Lois (réformes des lois du travail et diminution des salaires, diminution des budgets de la santé, de l'éducation, des services sociaux, mesures fiscales, droits des personnes immigrées, ...) parce qu'elles attendent aux droits et libertés de la classe ouvrière et de la société dans son ensemble, et bénéficient en exclusivité aux pouvoirs économiques.

Nous considérons que seule **la défense sans équivoque des services publics** est une garantie de la préservation des droits des citoyens.

Nous exigeons de ne pas payer la dette ni ses intérêts. Nous exigeons un audit de cette même dette et réclamons des peines de prison pour les coupables. Nous exigeons la nationalisation des banques et de tous les secteurs stratégiques de tout type.

Nous exigeons de fixer un seuil maximum, celui de la pension basique, pour en finir ainsi avec les scandaleuses retraites des dirigeants des compagnies multinationales ou transnationales qui pillent les entreprises et les pays.

Nous exigeons la totale et radicale séparation entre les églises et les États, de sorte que les énormes sommes consacrées au financement dans tous ses aspects de celles-ci soient destinées à des services sociaux et des pensions.

Nous rejetons clairement les mesures répressives qui, de façon croissante, sont prises contre les activistes sociaux et syndicaux qui s'opposent aux mesures des gouvernements.

Pour tout cela notre lutte syndicale et politique quotidienne, et en conséquence notre travail syndical prioritaire, devrait se centrer sur les points concrets suivants :

- **Une Loi de dépendance** ou comme vous voudrez l'appeler, qui garantisse la couverture de tous les besoins de la population avec des problèmes de tout type (psychologiques, économiques, de mobilité, etc.)
- **Une loi de Sécurité,** qui donne une garantie totale pour les pensions et prestations sociales.
- **Des pensions dignes et suffisantes avec une différentiel salarial de 1 à 3 au maximum.**
- **Lutter pour des pensions minimales supérieures à l'IPC (Indice des Prix à la Consommation, et celui-ci évalué par les syndicats)** pour son actualisation, puisque nous partons du principe que la plupart sont insuffisantes ou inexistantes.
- **Droit au logement** : garantir par notre lutte que la totalité de la population souffrant de problèmes de mobilité qui vivent dans des logements sans chauffage ou sans ascenseur aient des logements dignes.
- **Parvenir à ce que tous les PeR qui sont dans la pauvreté en sortent.**
- **Combattre avec tout type de moyens l'idée développée par le capitalisme actuel que les pensions publiques sont en danger.** Cette politique a pour seul objectif la privatisation des pensions existantes et de celles du futur. Dans cette optique, informer massivement les citoyens, que des pensions contractées avec un Fonds Privé, non seulement ont disparu en certains cas, mais encore que ces pensions ont toutes perdu du pouvoir d'achat. Comme investissement, elles sont une véritable ruine.
- **Exiger notre présence, et sinon la conquérir, dans tous les organismes où se discutent et se décident les sujets qui concernent les PeR.**
- **Empêcher dans tous les cas les réductions de pensions aux veuves/veufs et orphelins.**
- **Créer tous les organes d'information et de propagande nécessaires et possibles,** avec pour objectif de mener la bataille idéologique et d'étendre plus largement nos propositions.
- **Pour l'égalité de droits des immigrants.** Il faut établir les Conventions Internationales qui assurent le droit à toucher la pension dans le pays d'origine.
- **Lutter contre l'exclusion sociale et la pauvreté.** Que les classes populaires aient l'accès garanti à l'alimentation, l'eau potable, les médicaments, etc...
- **La nationalisation des banques et des secteurs stratégiques de l'économie,** en incluant les grands domaines terriens.

Tous ces objectifs, et les luttes associées à leur réalisation, ne pourront pas s'obtenir sans que les PeR n'y soient associés d'une façon claire, forte et déterminante. Ils le seront autant dans les aspects politiques que dans les aspects d'organisation du syndicalisme de classe. Ils seront présents au niveau national comme au niveau continental et international, syndicalisme représenté aujourd'hui exclusivement par la Fédération Syndicale Mondiale (FSM).

Sénégal, 16 novembre 2016

ANEXO 3.-



PREMIÈRE CONFÉRENCE RÉGIONALE D'AFRIQUE
DE L'UNION INTERNATIONALE DES SYNDICATS
DE PENSIONNÉS ET RETRAITÉS (UIS de PeR) ET DES
PERSONNES ÂGÉES
DE LA FEDERATION SYNDICALE MONDIALE (FSM)

La Première Conférence des organisations syndicales de classe des Pensionnés et Retraités (PeR), organisée par la FSM (Fédération syndicale mondiale) par l'intermédiaire de sa UIS (Union internationale de syndicats) de PeR, s'est tenue à Dakar (Sénégal), les jours 15, 16 et 17 novembre 2016. Y ont assisté 80 délégués (la plus part du Sénégal) de 17 pays, nous avons aussi reçu des communications de 25 organisations de 20 pays qui, en raison de difficultés économiques, n'ont pu effectuer le déplacement au Sénégal. Parmi les conclusions de cette importante réunion a été approuvée la Déclaration suivante:

DECLARATION DE DAKAR

Nous, les personnes âgées, les travailleurs retraités et pensionnés, représentants des syndicats et organisations de classe du continent africain, appartenant à l'UIS PeR de la FSM, amis de la FSM ou bien observateurs, réunis à Sénégal, sommes conscients qu'au cours d'un cycle historique de la lutte des classes, nous les travailleurs avons arraché au pouvoir du capital et des classes dominantes le droit à la sécurité sociale et en particulier les retraites et les pensions.

Les capitalistes en général et les africain en particulier, aidés ces derniers par l'impérialisme global et ceci de la UE en particulier, qui est leur instrument fondamental, et en utilisant les gouvernements de idéologie clairement de droite, mais utilisant aussi les gouvernements et organisations socio-démocrates ont comme objective d'éliminer ces droits, conquis au terme de longues luttes et grâce à l'organisation de la classe ouvrière, sous prétexte de la crise capitaliste générée par les oligarques capitalistes eux-mêmes et dont ils s'autoalimentent. Crise qui existe et qui existera toujours (car elle est systémique et structurelle) et que, nous la classe ouvrière en général et les retraités en particulier, ne sommes pas disposés à voir disparaître par la dégradation de nos conditions basiques de travail et de vie. La seule solution est la fin du capitalisme et la construction de la société socialiste.

Nous savons que, car nous en pâtissons, les capitalistes et ses gouvernements corrompus ont élaboré et mis en pratique un plan qu'ils appellent par euphémisme « Réforme et flexibilisation du marché du travail comme solution à la crise » qui se base sur la diminution brutale des salaires, la dégradation des conditions de travail, les coupes dans les prestations sociales et l'élimination des pensions publiques, presque inexistantes et déprotégées à l'Afrique. Le pouvoir capitaliste mondial, régional ou national promet un ajustement drastique en augmentant l'exploitation de la classe ouvrière et des peuples, y compris en modifiant de manière criminelle le régime de prévision sociale, avec le report de l'âge de la retraite et le recul des droits sauvegardés par la sécurité sociale et les lois du travail. Nous dénonçons que le problème réside dans l'ordre capitaliste qui menace les peuples et même la Nature en raison de son modèle productif. Le dénoncer et le critiquer ne suffit pas, le mieux n'est pas de parler mais d'agir et de nous organiser en tant que travailleurs retraités et pensionnés contre le système capitaliste, que nous opprime et exploite.

L'objectif de nos revendications vise à satisfaire les nécessités de la vieillesse, spécialement à une époque où l'on constate une tendance croissante, grâce aux progrès de la science et de la médecine, à une longévité de qualité des personnes. L'accroissement de la durée de vie, qui représente un succès de l'humanité, apparaît comme un problème et une agression contre nos collectifs de la part de la classe capitaliste et d'exploiteuse dominante. Comme exemple de leur déclaration d'intentions en ce qui concerne les pensionnés et retraités, nous pouvons citer les paroles de la Directrice Générale du FMI (Fonds Monétaire International) qui en est arrivée à affirmer que les pensionnés et retraités ne sont pas productifs et le ministre japonais du travail a demandé par la télévision de son pays que les pensionnés et retraités se fassent harakiri si leur pension ne leur permettait pas de vivre dignement.

Nous sommes conscients que le capitalisme considère le travail comme une marchandise et que, pour cette raison, celui-ci doit être soumis aux lois de ce qu'ils appellent "le marché" comme n'importe quel autre objet et que c'est pourquoi qu'ils considèrent aussi que ceux qui par raison d'âge ou par des problèmes de santé, après avoir bien travaillé, pareil que des millions de personnes (la plus part des femmes) qui ont fait des travaux productifs et reproductifs pour aider à la famille et par extension à la société, et avoir aidé à enrichir aux capitalistes direct ou indirectement nous ne sommes plus productifs et que c'est pourquoi le capitalisme, et c'est pour ça que le capitalisme ne veut pas consacrer d'argent public à entretenir une pléiade de personnes qui ne peuvent faire l'objet de transactions commerciales et utilisés pour donner des bénéfices aux capitalistes. C'est aussi pourquoi la lutte unitaire, résolue et de classe, des personnes âgées, des PeR d'Afrique, et des tous les travailleurs en défense de nos intérêts est plus nécessaire que jamais.

La politique du capitalisme est antihumaine, parce qu'elle privilégie la logique du profit et son accumulation. En conséquence, les réponses apportées à la vieillesse sont mercantiles, offrant divers services (quand ils les offrent) en échange de ressources économiques (que détiennent seulement les couches riches de la population, couches de plus en plus réduites en nombre et quantité), et c'est pour ça que à chaque fois il y a plus de PeR qui vivent sous le seuil de la pauvreté et observent que c'est les familles et l'entourage qui les aident à subsister. C'est une relation mercantile de plus que la majorité de la population retraitée ou pensionnée ne parvient pas à atteindre avec ses seuls revenus de subsistance. Le problème de l'insécurité sociale pour la vieillesse s'est aggravé parce que l'orientation délibérée depuis des dizaines d'années tend à l'écrasement de la pyramide des revenus prévisionnels.

C'est pour cette raison que nous soutenons que le problème d'une vie digne pendant la vieillesse est structurel et insoluble dans le cadre du capitalisme. C'est un problème que doit assumer toute la société mondiale, et dans ce cas l'africaine, pour lequel nous devons débattre d'un autre style de vie dans le présent, tant pour les actifs que pour les non actifs, par l'affirmation des droits sociaux face à commercialisation de la vie. Face au mercantilisme dans la santé, l'éducation, le logement, la justice, l'énergie, les loisirs et la vieillesse, entre autres aspects de notre vie quotidienne, s'impose une lutte organisée en faveur des droits sociaux complets et d'augmenter la prise de conscience de la nécessité d'une lutte sans quartiers contre le capitalisme et l'impérialisme que nous devons mener collectivement.

La cadre politique et économique qui détermine d'une manière décisive notre réalité en tant que pensionnés et retraités est le continent africain, avec ses structures politiques et économiques particulières. Cette structure politico-économique, formée par tous les pays de l'Afrique capitaliste, est l'union stratégique des multinationales qui dirigent le capitalisme mondiale et public/privé africain et a pour grand, et quasi unique, objectif d'obtenir les plus grands profits possibles pour les entreprises capitalistes au prix de la dégradation des conditions de vie de la classe ouvrière et les secteurs populaires qu'elle domine. Naturellement nous, les pensionnés et retraités, faisons partie de cette classe ouvrière, bien que nous ne participions plus à la production quotidienne, mais nous le faisons par le biais de ce qu'ils appellent « dépense ». Cette « dépense » est de plusieurs milliards et le capitalisme en général, l'africain en particulier, ne veut pas manquer de piller cette énorme quantité d'argent destinée à la dépense sociale. Pour ce faire, ils

élaborent et mettent en pratique de nombreux plans de privatisation et de réduction des pensions en utilisant, entre autres, comme méthodes : la propagande manipulée au sujet de la viabilité des pensions publiques, l'utilisation de techniques comptables frauduleuses, le pillage des caisses publiques afin de sauver les banques et les institutions financières capitalistes en crise, la manipulation sur les marchés spéculatifs de ces fonds, etc... Elles sont nombreuses les pratiques criminelles que les gouvernements africains utilisent pour favoriser la privatisation des minces ou inexistantes pensions publiques et elles doivent toutes être dénoncées et combattues.

Le caractère de classe des institutions africaines implique que, sans pudeur ni respect pour l'ensemble des travailleurs en général et des PeR en particulier, elles aient récemment approuvé la retraite pour leur fonctionnaires à l'âge de 50 ans avec une pension de 9.000 Euros par mois et sans que le bénéficiaire n'ait jamais cotisé. Par contre elles recommandent que tout le reste des autres travailleurs du monde cotisent personnellement un minimum de 42 ans à l'horizon 2020. Les cotisations personnelles des fonctionnaires européens sont payées par les institutions européennes, c'est-à-dire avec de l'argent public. Nous refusons ces situations de privilège, élitistes et mercenaires, et nous demandons pour tous les travailleurs et PeR du monde et particulièrement africains, un salaire et une pension corrects, qui fassent possible vivre avec décence et profiter des richesses créés par leur travail actuel et antérieur.

Tout cela ne serait pas possible sans la collaboration complice et nécessaire des syndicats membres de la Confédération Syndicale Internationale (CSI) récemment créée et qui ont pour principales caractéristiques leur origine et idéologie libérale, social-démocrate, réformiste et ex communiste, liée à l'idéologie eurocommuniste. Toutefois ce qui les unit avec force est d'exister ou d'avoir comme principal objectif de cogérer le capitalisme durant cette phase de crise structurelle finale. Les dirigeants de ces syndicats sont coupables de dégrader les conditions de travail, salariales et sociales des travailleurs africains et de contribuer à sa division, puis ils ne font que diviser et confronter les syndicats et pour ça ils reçoivent des subventions, agissant en subordination au capital, tous les éléments concernant les intérêts de la classe ouvrière africaine. Leur politique de pactes et de subordination aux intérêts capitalistes mondiaux, moyennant l'absence de lutte, la manipulation des accords ou la dégradation crapuleuse des relations de travail ont converti ces syndicats en de véritables mercenaires du capital, convertissant par conséquent les travailleurs sous leur influence en une classe ouvrière soumise et sans esprit critique.

Si en plus de l'UE et de la CES, nous ajoutons l'OTAN, avec sa politique impérialiste criminelle et terroriste, nous tiendrons les trois ennemis de base qui sont tous des instruments du grand capital européen, avec sa politique impérialiste criminelle et terroriste, qu'il faut combattre et mettre en déroute pour la mise en œuvre des objectifs de base de la classe ouvrière européenne.

La plupart des pensionnés et retraités africains, surtout ceux qui travaillent pour entreprises privées, ou bien ils n'ont pas accès à aux avantages d'une sécurité sociale ou celle-ci est si maigre qu'elle ne couvre pas les besoins basiques pour mener une vie digne. Donc, on peut considérer qu'ils n'ont aucune pension. En conséquence et pour éviter le pillage des minces fonds sociaux au bénéfice des entreprises et chef

d'entreprises capitalistes, nous proposons que les fonds destinés aux pensions et provenant des cotisations des travailleurs, avec un caractère de salaire différé, les cotisations patronales y de l'Etat, soient administrés par les travailleurs actifs et retraités par l'intermédiaire de leurs organisations de classe et non par un fond "professionnel" privé.

Nous devons parvenir à une synthèse des expériences en matière de pensions et de retraites des différents systèmes de santé et de Sécurité sociale existant dans chaque pays africain, en incluant les pays hors de la voie capitaliste, afin d'élaborer une proposition qui serve d'étendard pour l'ensemble des PeR africains et par extension à ceux du reste du monde.

Si la santé, les services sociaux et les aides sociales sont importants, et dans certains cas fondamentaux, pour tous les travailleurs en âge de travailler, à l'âge de la retraite, ils deviennent indispensables. Pour cela, la lutte pour l'obtention de la médecine préventive et les soins médicaux, avec une spécificité pour les PER, acquiert la condition d'urgente et nécessaire, avec des hôpitaux de gérontologie et des services gérontologiques dans les hôpitaux publics, avec des médecins gérontologues, avec une consommation de médicaments dans et pour les institutions publiques, qui doivent être fournis gratuitement, tant en résidences gériatriques et à domicile publiques. C'est pourquoi la lutte contre toute forme d'entreprise et de structure privées à but lucratif qui s'occupent des besoins des PeR doit être au centre de notre action syndicale et politique.

La situation du logement des retraités et pensionnés s'aggrave en raison du coût croissant des loyers et de l'entretien. Nous devons donc lutter en exigeant des politiques publiques pour garantir un logement digne, en particulier pour les personnes âgées les plus vulnérables.

Nous exigeons également la construction et l'équipement complet d'installations pour les personnes qui en raison de leur âge ou de leur état de santé ont besoin d'aide et de soins assurés par du personnel spécialisé, aussi bien en résidences de jour, résidences permanentes, aides à domicile, assistance sanitaire spécialisée, etc.

Nous réclamons que les pouvoirs publics organisent des activités culturelles et de loisir spécifiques pour les PER. Celles-ci contribueraient à une meilleure qualité de vie pendant l'étape de la retraite.

Tout ce qui précède devrait être complété par le droit à la gratuité dans les transports urbains et suburbains ce qui est nécessaire pour rendre visite aux parents et amis, pour assister à des activités de santé, culturelles, de loisir et sportives qui ont lieu sur le territoire où nous habitons.

Il est nécessaire d'effectuer dans chaque pays un travail permanent pour rendre visible notre situation, avec des manifestations dans les rues, de la propagande, des séminaires, des ateliers sur les thèmes de la prévision et de la gérontologie, avec la participation de professionnels en la matière et des activités publiques. C'est à partir de l'expérience de chaque pays qu'on doit avancer dans la coordination régionale. Dans cette voie, nous convenons d'organiser des journées de lutte continentale.

A l'occasion de cette Conférence continentale africaine de l'UIS des PeR de la FSM, nous ratifions notre engagement de lutte pour les droits de los retraités et pensionnés du continent africain, avec la conception de la lutte revendicative comme voie vers la prise de conscience sur les causes qui se trouvent dans l'essence du système capitaliste et l'exploitation de l'homme par l'homme.

A partir de cette conception, nous nous engageons à approfondir la recherche et obtenir la synthèse des différentes expériences pour coordonner les luttes. À l'Afrique, nous nous engageons comme partie de la classe ouvrière mondiale dans la lutte contre toutes les variantes de défense du système capitaliste, qu'elles soient néolibérales, néo-keynésiennes, ou social démocrates, avec Cuba socialiste et les peuples que appuient et promeuvent des projets anticapitalistes et socialistes.

En conséquence à partir de cette rencontre africain, nous proposons d'assumer solidairement avec le reste du monde, la défense radicale et non négociable des droits des travailleurs en général et des PeR en particulier, et dans ce sens nous nous engageons, à commencer par chacun de nos pays africains, à lutter pour un mouvement unitaire et de classe des retraités et pensionnés, tant de l'Afrique comme du monde, dans les organisations syndicales et/ou propres, avec toutes les revendications dont nous avons discuté au cours des derniers jours et que nous devons annexer a la présente déclaration du Dakar. Une revendication spécialement importante est le droit des immigrés à percevoir sa retraite au pays où ils sont nés.

La question des pensions des travailleurs migrants devra être basée sur un travail spécifique de notre UIS des PeR (en spécial de notre Commission Technique et de Recherche, crée dans notre premier Congrès), et un travail général de la FSM.

La lutte pour un système de pensions et retraites qui établisse une pension publique comme substitut au salaire doit faire partie intégrante des principales revendications des organisations syndicales, comme c'est le cas dans notre Fédération Syndicale Mondiale. C'est pourquoi, depuis le Secrétariat Régional d'Afrique de l'UIS des PeR que nous avons créé au sein de la Conférence Africaine, nous nous engageons à encourager l'organisation de tous les PeR de notre continent en structures qui, en commençant par le lieu de résidence de chacun des pensionnés et retraités, garantissent que dans chaque pays d'Afrique existe une coordination de nos revendications et de nos luttes, qui s'uniront ensuite à celles des autres continents de la planète.

C'est également pour ça aussi que cette première Conférence Africaine assume la proposition lancée par la direction mondiale de notre UIS de faire autour du 1er octobre la journée annuelle de lutte des PER. L'ONU rappelle en ce jour l'existence des retraités, et nous, nous donnons à cette date un contenu non de célébration mais de lutte. Dans chaque pays, on réalisera les actions les mieux adaptées: manifestations, assemblées, concentrations, remise de cahiers de revendications aux autorités politiques, débats, etc.

Dakar (Sénégal), le 16 Novembre 2.016.

ANEXO 4.-

EQUIPO DE DIRECCIÓN QUE AÚN PUEDE AMPLIARSE

Componen este nuevo colectivo dirigente de nuestra UIS los sindicalistas:

Angola	(esperamos su decisión)
Argelia	(esperamos su decisión)
Djibuti	Asli Aden Hadi
Gabón	Jean Marie N'Guema
Guinea	Chadj Mamady Camara (como titular) Mamadou Saliou Diallo (como suplente)
Marroc	Mostapha Brouziyine
Niger	Ibrahim Hamadou
República Centro Africana	Françoise Gotto
República Democrática del Congo	Lazare Kimankata
Senegal	(esperamos su decisión)
Uganda	Stephen Ouma

ANEXO 5.-

DISCOURS D'OUVERTURE DE LA PREMIÈRE CONFÉRENCE DES PeR D'AFRIQUE

Camarades,

En tant que secrétaire général de notre Union Internationale des Syndicats (UIS), et au nom de notre collectif de direction, je déclare ouverte cette 1^{ère} Conférence d'Afrique des Pensionnés et Retraités affiliés à la Fédération Syndicale Mondiale.

La FSM compte aujourd'hui plus de 92 millions d'adhérents, 92 millions de travailleurs syndiqués dans 320 organisations, dans 120 pays des 5 continents, et continue de croître en tant qu'unique organisation mondiale de classe, la seule organisation syndicale mondiale qui défend notre classe face à la barbarie et à l'exploitation capitalistes.

La FSM vient de terminer, sur un grand succès, son 17^{ème} Congrès, qui s'est tenu le mois dernier à Durban, en Afrique du Sud, en présence de plus de 1 500 délégués venus de 111 pays des 5 continents.

La FSM est aujourd'hui la seule grande organisation syndicale anticapitaliste et anti-impérialiste existant sur la planète.

Camarades,

C'est un plaisir d'être ici devant vous pour une réunion historique.

Oui, il est historique de tenir la première réunion d'organisations, avec des critères de lutte de classe, en Afrique, afin d'améliorer les conquêtes des Pensionnés et Retraités (PetR).

Vous, ici présents, êtes les représentants des PetR des pays suivants : Angola, Algérie, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Guinée, Madagascar, Maroc, Niger, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Sénégal, Somalie, Tchad, Tunisie et Ouganda.

Il nous manque le camarade Jean Louis N'Guema de la CGT Gabon, qui est le Secrétaire Général Adjoint de notre UIS, à cause de la décision de son médecin qui lui a déconseillé le déplacement en ce moment. Nous espérons qu'il va récupérer bientôt toutes ses forces. Également, comme dernière nouvelle, il nous manque la présence du camarade Rouani Djamel, d'Alger, membre de la Commission de Control Financier de notre UIS par des graves problèmes de santé de sa mère.

Au total, 16 pays, ce n'est pas un petit nombre, en tant qu'UIS des PetR de la FSM, pour notre toute première réunion organisatrice sur votre continent.

D'autres pays, avec lesquels nous sommes en contact, sont malheureusement absents. Les uns ont envoyé leurs documents, d'autres le feront plus tard.

D'autres n'ont pas obtenu le visa nécessaire. Les gouvernements pro-capitalistes savent bien qui ils doivent aider et à qui ils doivent créer des difficultés.

D'autres n'ont pas pu trouver la personne adéquate pour les représenter.

Des difficultés économiques ont empêché certains de faire le voyage, comme c'est le cas du Cameroun. Ces difficultés étaient prévisibles, sachant que, comme FSM, nous ne recevons aucune aide financière des gouvernements capitalistes, tout au contraire de ce qui se passe avec les syndicats qui pratiquent la conciliation de classes.

Camarades.

Nous allons surmonter tous ces problèmes et difficultés.

L'Afrique n'est pas le continent où les droits des personnes sont les plus respectés, bien que les conditions soient toutes réunies pour qu'il en soit autrement.

En Afrique, les richesses sont suffisantes, mais les multinationales (aidées par les gouvernements des pays ex-colonisateurs) continuent de les voler.

L'Afrique est à l'origine de la vie dans le monde.

L'Afrique comprend les personnes qui ont été les plus capables, au fil des siècles, de surmonter les difficultés : l'esclavage, les changements et les catastrophes climatiques, les guerres, etc...

Et aujourd'hui, elle est le creuset de nouvelles possibilités révolutionnaires, au moins dans les luttes de la classe ouvrière.

Moi, en tant qu'Européen je dénonce avec force les dirigeants des pays européens qui ont exploité et continuent de le faire, les Africains et leurs richesses. Un seul exemple de cette indigne intervention des Européens : la République du Congo Belge, qui fut longtemps, humains inclus, la propriété privée du roi des Belges. Inacceptable !

En ce qui concerne les droits des Pensionnés et Retraités (PetR), nous savons que ce n'est pas en Afrique, aujourd'hui, qu'ils sont le mieux reconnus, mais nous parviendrons bien à les faire reconnaître. Nous sommes en train de construire la structure qui permettra d'améliorer les conditions de vie des PetR d'Afrique ainsi que celles des PetR du monde entier.

Camarades.

Je veux aussi transmettre mes remerciements aux camarades des centrales syndicales du Sénégal, affiliés et amis de la FSM, coordonnés par le Bureau FSM à Dakar, celui-ci soutenu par le syndicat FGTS, qui a été le pilier grâce auquel nous avons pu préparer cette Conférence.

De plus, il y a de cela 5 semaines, alors que nous étions en Afrique du Sud, en plein 17^{ème} Congrès de la FSM, nous avons appris que le gouvernement du Sénégal convoquait des élections pour la fin de ce mois de novembre. Une information qui nous a fait hésiter entre retarder ou non cette conférence.

Raison de plus pour moi de remercier les camarades du syndicat FGTS car ils ont su mener le double travail que cela supposait.

Je vous demande d'applaudir chaleureusement les camarades !!

Camarades,

Vous avez tous reçu les deux documents qui vont occuper le centre de nos débats dans cette conférence : la Déclaration de Dakar et le Document pour le Débat.

Au moment de votre intervention, vous nous ferez part de vos réflexions, ce qui nous permettra d'enrichir et améliorer ces documents.

Nous avons reçu des contributions aux documents de la part de différentes organisations de classe des PeR de divers pays d'Afrique qui, pour différentes raisons ne peuvent être avec nous ici aujourd'hui.

Nous allons tenir compte de tous ces apports qui enrichissent les documents.

Mais le plus important c'est que nous terminions cette réunion non seulement avec des documents d'orientation pour notre travail en Afrique en tant qu'UIS de la FSM, mais aussi avec une nouvelle organisation qui défendra les intérêts des PetR sur votre continent aux côtés des PetR des autres continents.

Comme vous le savez (vous avez pu le lire dans les 7 documents complémentaires que je vous ai envoyés par mail pour enrichir le débat) la FSM a décidé, lors de son 16^{ème} Congrès (tenu à Athènes en avril 2011), de créer une UIS (Union Internationale de Syndicats) de PetR. Au congrès suivant, qui vient d'avoir lieu à Durban (Afrique du Sud), nous avons reçu, en tant qu'UIS, l'appui de tous les syndicats qui composent la FSM.

Nous avons créé la structure d'Amérique de notre UIS, il y a un an, le 30 septembre 2015, à Quito (Équateur), et celle de l'Europe, le 20 juillet dernier au Danemark.

Pour compléter, nous tiendrons le mois prochain, au Népal, la Conférence des pays d'Asie et d'Océanie.

Dans les documents que je citais il y a un instant, vous avez pu lire également le discours de notre UIS devant l'OIT. C'était le deuxième, et ce ne sera pas le dernier. Tant qu'il y aura de justes réclamations à présenter au patronat et aux gouvernants du monde, nous ferons en sorte de les exprimer et d'en exiger la réponse dans toutes les tribunes et dans tous les coins du Monde.

Nous allons continuer à nous battre pour obtenir ce qui est juste, ce qui doit nous permettre de vivre dignement les dernières années de notre vie, ce qui a été l'axe central de nos actions de la Première Journée Mondiale Internationaliste des PetR, du 1^{er} octobre. Nous exigeons :

1) Le droit universel à la retraite.

- 2) La réduction de l'âge de départ en retraite pour les hommes et plus encore pour les femmes.
- 3) Une sécurité sociale publique et gratuite.
- 4) Des soins médicaux et pharmaceutiques publics et gratuits pour tous, sans conditions préalables, selon l'état de santé.
- 5) Des retraites publiques qui satisfassent nos besoins essentiels afin d'avoir des conditions de vie dignes, c'est-à-dire : prestations sociales, logement, eau potable, santé et loisirs, plus de transports de proximité gratuits.

Tout cela est possible aujourd'hui dans tous les pays de la planète si nous en finissons avec le Capitalisme et l'Impérialisme.

Le slogan de cette conférence le réaffirme :

LUTTONS TOUS ENSEMBLE, CONTRE LE CAPITALISME, POUR UNE VIE DIGNE !

Camarades.

C'est le capitalisme et son instrument de guerre et d'oppression, l'impérialisme, qui empêchent une juste distribution de la richesse et qui bâtissent le monde sur la base de l'exploitation de l'homme par l'homme. À cette exploitation, en Afrique en particulier, il faut ajouter et dire clairement qu'il existe une autre exploitation, celle des richesses naturelles, que les multinationales volent aux Africains, aidées en cela par les gouvernements capitalistes-impérialistes et les armées de l'OTAN.

Aujourd'hui 60 personnes au monde détiennent la même richesse que la moitié, la plus pauvre, des 7 000 millions d'habitants de la planète. C'est-à-dire que chacune de ces 60 personnes les plus riches possède la même richesse que 60 millions de personnes ensemble. Inacceptable !

Mais cela ne s'améliorera pas tant que le capitalisme existera. Tout au contraire cela va, et ira, de pire en pire.

Nous, syndicalistes avec une conscience de classe, nous devons bien expliquer cela à tous les travailleurs, à toutes les personnes.

Nous, PetR, profitant de notre longue expérience de lutte, nous devons être en pointe dans cet effort d'éducation syndicale, politique, économique et sociale.

Nous avons lutté durant de nombreuses années, quand nous avons un patron, et nous allons lutter encore, jusqu'au dernier jour de notre vie, profitant du fait que nous n'avons plus de patron, et que nous avons toute la journée à notre disposition.

Camarades,

Il y a seulement 9 jours, nous commémorons le 99^{ème} anniversaire de la Révolution d'Octobre, la révolution durant laquelle les soviets ont délogé le capitalisme de la Russie des Tsars. Une Révolution passée sous silence par tous les moyens de presse bourgeois.

Merci aux grandes conquêtes de la classe ouvrière dans l'ex-URSS, expliquées et diffusées par les syndicats de classe, les conditions de vie des travailleurs se sont beaucoup améliorées dans le monde, y compris les droits des retraités. Je vous rappelle seulement que dans les pays socialistes il suffisait d'avoir travaillé 25 ans pour avoir droit à une pension de retraite permettant d'avoir tout le nécessaire pour une vie digne.

Rappelez-vous, camarades, même si les PetR n'ont pas encore leurs droits reconnus, comme dans beaucoup de pays d'Afrique, nous, PetR, représentons près de 20% de la

population mondiale et presque 30% des personnes ayant le droit de vote politique. Il sera nécessaire d'affiner ces données, pays par pays, pour avoir tout de suite une vue d'ensemble de la réalité africaine sur ce sujet. Espérons que chaque délégation et chaque pays ici présents nous apportent leurs données et nous aident à les rassembler dans le futur.

Ces chiffres sont très importants, et nous devons les avoir toujours présents à l'esprit, pour avancer dans l'organisation, sur des critères de classe, des personnes ayant la plus grande expérience de lutte vivant sur notre planète, à savoir, nous les retraités.

Camarades.

L'activité syndicale ne doit pas cesser dès lors que nous arrêtons de travailler pour une entreprise qu'elle soit publique ou privée. Nous continuerons toujours de faire partie de la classe ouvrière, jusqu'au dernier jour de notre vie, et nous continuerons de lutter en fonction de nos possibilités de santé et d'énergie, aux côtés de notre classe, organisés en syndicats de classe. Nous lutterons jusqu'à ce que nous détruisions le capitalisme, cause principale des malheurs de l'Humanité.

Je vous demande de réfléchir pendant cette conférence, quant à la forme d'organisation, quant à la façon d'agir, afin d'être plus efficaces dans nos luttes.

Nous portons en tant que personnes la revendication générale du DROIT À UNE VIE DIGNE.

Mais nous devons savoir comment expliquer ce concept, de façon claire, **partout sur la planète**. Je vous propose que nous l'expliquions ainsi : **pour avoir une vie digne on doit disposer,**

- 1) de l'eau potable dans son foyer
- 2) de nourriture saine et en quantité suffisante
- 3) d'un logement salubre
- 4) d'un service de santé public et gratuit, de qualité, avec les suppléments nécessaires pour la vieillesse
- 5) d'accès aux loisirs, à la culture et aux moyens de transport local, gratuits et de qualité, fournis par l'administration publique
- 6) d'une pension publique suffisante
- 7) du droit à prendre la retraite à 60 ans, au plus tard (particulièrement pour les femmes et les travailleurs des secteurs de travail pénible).

Il y a des pays où une partie de ces revendications constitue des droits reconnus par les lois. Mais ce n'est pas une réalité partout, et de plus, dans certains pays comme en Europe, nous sommes en train de perdre ce que nous avons gagné par la lutte. L'âge de départ en retraite a reculé en Europe, suite à la signature d'accords dans ce sens par les syndicats qui collaborent avec le capital (comme c'est le cas des CCOO en Espagne, qui ont signé en 2011 avec la social-démocratie au gouvernement, le recul de l'âge de la retraite à 67 ans et la perte de 30% sur le montant de la pension perçue). Alors qu'en Europe nous reculons, des pays comme la Bolivie abaissent l'âge de départ en retraite à 58 ans pour les hommes et 55 pour les femmes ayant eu 3 enfants ou plus (accord signé, en 2010, entre le syndicat affilié à la FSM et le gouvernement d'Évo Morales).

Et cette régression, dans les droits des PeR, est aidée, comme je l'ai démontré, par les syndicats jaunes, réformistes, partisans du pacte et de la paix sociale, qui se regroupent dans la CES, Confédération Européenne des Syndicats, et dans la CSI, Confédération Syndicale Internationale, (continuité de la CIOSL, celle qui a épaulé Pinochet, les sionistes et l'impérialisme), ces syndicats qui survivent grâce aux subventions de nombreux millions qu'ils reçoivent du FMI (Fond Monétaire International) et de l'Union Européenne, en échange de leur soumission aux intérêts du capitalisme.

La photo que je fais circuler maintenant dans cette salle, qui montre la façon dont s'embrassent les deux plus importantes responsables de la CSI et du FMI, donne un exemple clair de l'étroite collaboration du syndicalisme jaune avec les pouvoirs du capitalisme. Le syndicalisme jaune trompe les salariés quand il leur propose de souscrire des plans de pensions privés, au lieu de continuer à lutter pour une Sécurité Sociale publique garantissant les droits acquis durant le 19^{ème} et le 20^{ème} siècles.

Mais ce syndicalisme, celui de la conciliation de classes, perd de sa force. Lors de leurs derniers congrès, ils ont reconnu qu'ils sont en train de perdre des adhérents de base. Et ils en perdront d'autant plus si la FSM continue de démontrer que c'est seulement en luttant, en rappelant l'exploitation capitaliste, en dénonçant les génocides que perpète l'impérialisme, que l'on pourra construire la société socialiste, la seule possible sans exploitation de l'homme par l'homme, la seule sans guerres pour spolier les richesses des pays qui furent les colonies des grandes puissances économiques mondiales.

Camarades.

Le capitalisme utilise les égoïsmes personnels des dirigeants des syndicats de conciliation de classe pour obtenir des signatures de conventions collectives contraires aux intérêts des travailleurs.

En ce qui nous concerne, comme PetR, la suppression des pensions publiques et leur transfert aux pensions privées, est leur grand objectif actuel.

Dans la situation actuelle de crise profonde, structurelle et systémique, du capitalisme, les bourgeois veulent s'approprier les énormes sommes payées, mois après mois, par les travailleurs pendant des décennies de leur vie au travail, et les utiliser comme capital pour ses démarches financières.

Ils ont réussi à le faire sous la dictature de Pinochet, appuyés par la CIOSL, actuellement CSI, et le résultat est bien clair : les PetR du Chili touchent aujourd'hui une pension de seulement 30 % de leur salaire au moment de passer à la retraite, bien moins de la moitié de ce qu'ils touchaient avec les pensions publiques supprimées par Pinochet et ses alliés.

Pour dire NON aux plans privés de pensions, plus d'un million de Chiliens sont descendu dans les rues au mois d'août dernier dans 40 villes du pays.

Cela nous montre, encore une fois, que nous devons dire NON à ces plans privés des pensions.

Mais les syndicats jaunes, les syndicats qui signent des pactes sociaux, continuent à soutenir les fonds privés des pensions. Ils en profitent en participant aux conseils d'administration de ces fonds privés.

Camarades.

C'est dans cette réalité que nous luttons. Il nous faut savoir qu'en tant que PetR, nous avons de nouvelles possibilités de lutte que nous n'avons pas eues pendant notre vie de salariés. Je les rappelle :

- 1) nous ne pouvons être ni licenciés, ni sanctionnés par un patron
- 2) nous avons tout le temps à notre disposition pour organiser la meilleure façon d'intervenir dans les luttes
- 3) nous avons notre salaire, dénommé maintenant pension, sans aucune relation avec notre participation ou non aux luttes dans les entreprises
- 4) très près de nous, là où nous résidons, il y a beaucoup d'autres pensionnés et retraités à qui parler pour les convaincre qu'ils doivent s'organiser et lutter
- 5) nous avons de nombreuses années d'expérience dans la façon d'organiser nos luttes
- 6) nous sommes aujourd'hui plus convaincus que jamais que nos principaux ennemis sont le capitalisme et l'impérialisme
- 7) et nous savons expliciter nos arguments, de façon plus convaincante que jamais, en accord avec les particularités de ceux qui nous écoutent.

Cette réalité nous pousse à améliorer nos capacités de lutte en profitant tant de nos organisations syndicales fédérales d'origine, que de nos nouvelles possibilités, du fait que nous côtoyons chaque jour des personnes de secteurs productifs et de services très divers, du fait que nous vivons dans la même localité.

J'en profite pour vous informer que, dans beaucoup de pays, certaines organisations de PetR, avec critères de classe, ne sont pas nées de l'activité syndicale mais, structurées de façon territoriale, les aident à défendre leurs droits et revendications. J'en connais en Amérique, également en Europe, il en existe certainement en Afrique. À vous de les mentionner.

Avec celles-ci, nous travaillons déjà en tant que FSM.

Nous allons conserver notre lien, comme ex-travailleurs actifs, avec le syndicat d'origine, nous allons aider pour que chaque nouveau retraité ne délaisse pas la lutte syndicale, ni n'abandonne l'adhésion qu'il avait alors qu'il était travailleur actif, mais en même temps nous allons renforcer le travail des PetR qui vivent sur un même territoire, de quelque branche qu'ils soient, qu'ils aient été ou non adhérents d'un syndicat quand ils étaient actifs, qu'ils aient été ou non de la même branche de production ou de services.

IL EST TRÈS IMPORTANT DE SAVOIR FAIRE CELA pour nos luttes, comme celle de la Journée Mondiale des Retraités que nous avons réalisée cette année pour la première fois.

Je vous propose que, concrètement, cette conférence entérine, comme cela s'est déjà fait sur d'autres continents, la décision de transformer, chaque année, la journée du retraité fixée par l'ONU au 1^{er} octobre, en une grande Journée Mondiale, incluant l'Afrique, de lutte internationaliste des PetR ayant une conscience de classe, de lutte avec tous les alliés que nous pourrons avoir.

Pour cela, nous inviterons chaque année toutes nos organisations de PetR, le 1^{er} octobre, journée internationale de lutte des retraités, à réaliser tous types d'actions

(manifestations, rassemblements, remise de documents aux autorités, assemblées, conférences, etc....)

Nous pouvons préparer cette action pendant toute l'année.

En 2016, déjà deux pays d'Afrique ont participé à cette Journée Mondiale de Lutte Internationaliste : la République Démocratique du Congo et la République Centrafricaine.

Camarades,

En Afrique, les droits des PER sont aussi une conquête à élargir autant que possible. Il faut nous organiser pour arriver à en faire une réalité.

Et maintenant je veux terminer en vous appelant à bien expliquer la réalité des PetR aux travailleurs actifs. Tous ne sont pas conscients de l'importance d'avoir une vie digne au moment de la retraite.

Les syndicats de la FSM, comme cela a été dit dans notre 17^{ème} Congrès à Durban, vont nous aider dans cette lutte et dans cette nécessaire prise de conscience de la part de toute la classe ouvrière.

Camarades.

Nous allons tenir compte de tout ce que je viens de dire, et de toutes vos contributions au débat qui maintenant commence, pour nous organiser et lutter collectivement, en aidant la FSM à libérer la classe ouvrière de l'exploitation capitaliste et des génocides impérialistes.

Le monde ne peut pas fonctionner sans le travail de la classe ouvrière, mais il peut, comme le dit une des devises de la FSM, sans l'existence des patrons exploiters. Les PetR vont aider à la réalisation de cet objectif de la FSM.

Je finis en rappelant le slogan de cette conférence qui figure sur toutes les affiches :

LUTTONS TOUS ENSEMBLE, CONTRE LE CAPITALISME, POUR UNE VIE DIGNE !

VIVE LA FSM !

VIVE LA LUTTE DES PENSIONNÉS ET RETRAITÉS !

Dakar, le 16 novembre 2016

Quim Boix

Secrétaire Général de l'UIS (Union International de Syndicats)
des Pensionnés et Retraités PeR de la FSM, Fédération Syndicale Mondiale

ANEXO 6.-

INSTITUTION SOCIALE

es retraités dénoncent les pensions misérables de l'pres

«Il y a des pensions de retraite dérisoires», confirme le ministre Mansour Sy

PAGE 2

WalfQuotidien

17 NOVEMBRE 2016

— La clarté

d'informations générales

N° 7399, prix

200F

22ième année - Issr 4839, 6000

VISITE DES LIBERAUX A TOUBA

Madické Niang



PLAIDOYER CONFERENCE REGIONALE DES RETRAITES D'AFRIQUE Les «pensions misérables» de l'Ipres en question

La première conférence des pensionnaires et retraités d'Afrique a été l'occasion, pour les responsables des institutions sociales du Sénégal, de faire le procès de l'Ipres et du système capitaliste. Les «pensions dérisoires et misérables» perçues par le troisième âge ont été au centre des débats.

Les retraités du Sénégal et de l'Afrique vivent dans des conditions précaires. Une situation due, en grande partie, par l'émergence du capitalisme qui appauvrit davantage les travailleurs. Selon le coordinateur de la Fédération syndicale mondiale (F-am), Alassane Sène, par ailleurs secrétaire général de la Fédération générale des travailleurs du Sénégal (Fgtsa), «nous vivons une période de crise causée par une politique de nos gouvernements africains basée sur un système capitaliste



pensions de retraités en Afrique pour une vie digne».

Le syndicaliste d'ajouter que «la situation des retraités est difficile, ici en Afrique, la retraite n'est pas un privilège. Nous savons tous que les pensions de retraités sont dérisoires de toute sorte que l'agent, quand il n'est plus en activité, a eu droit à des difficultés de telle sorte et qu'il ne vit plus décemment. Car avec le

système établi, ce sont les actifs qui payent les inactifs». L'occasion a permis au président du Cadre unitaire des retraités affiliés à l'Ipres, Birahim Fall, de faire le procès des responsables de cette institution sociale qui, selon lui, ne s'occupent guère de leurs problèmes, et s'occupent plutôt sur leurs dos, avec des salaires tarasmeux pour les employés de ladite institution. Ca

qui a entraîné, selon lui, la «mise» des retraités avec des pensions dérisoires», une «mutilation prise en charge médicale», un «vol des pensions» ainsi qu'une «fiscalité élevée sur les pensions».

Pour sa part, Alassane Sène précise la déqualification des pensions, le système de paiement en deux catégories, dont mensuellement pour ceux qui ont des pensions

décroissantes et de manière bimestrielle pour ceux qui ont des papiers-papiers. Il suggère aussi la réforme totale des institutions sociales avec une fusion de l'Ipres et de la Caisse de sécurité sociale en une seule entité; ainsi que le droit universel à la retraite. D'autres alternatives sont aussi proposées, notamment : une sécurité sociale publique et gratuite; des soins médicaux et pharmaceutiques publics et gratuits pour tous, sans conditions préalables.

Secrétaire général de l'Union internationale des syndicats des pensionnaires et retraités de la Fédération syndicale mondiale (UipsonFam), Ouhé Bok estime que «l'Afrique n'est pas le continent où les droits des personnes sont les plus respectés, bien que les conditions soient toutes réunies pour qu'il en soit autrement». «En Afrique, les richesses sont suffisantes, mais les multinationales, accablées par les gouvernements des pays colonisateurs, continuent de voler. Mais en tant qu'Européen et syndicaliste, je dénonce avec force les dirigeants des pays européens qui ont exploité le continent africain et continuent de le faire», dénonce-t-il. A rappeler que, pour cette première conférence qui a réuni 75 participants, des recommandations seront émises et soumise aux gouvernements africains, pour l'amélioration des conditions de vie des retraités.

Theodore SEMEDO

d'Afrique a été l'occasion, pour les institutions sociales du Sénégal, de faire le procès de l'IPres et du système capitaliste. Les «pensions dérivées et misérables» perçues par le troisième âge ont été au centre des débats.

Les retraités du Sénégal et de l'Afrique vivent dans des conditions précaires. Une situation due, en grande partie, par l'émergence du capitalisme qui appauvrit davantage les travailleurs. Selon la coordonnatrice de la Fédération syndicale mondiale (Fam), Alassane Sane, par ailleurs secrétaire général de la Fédération générale des travailleurs du Sénégal (FGTSA), «nous vivons une période de crise causée par une politique de nos gouvernements africains basée sur un système capitaliste, qui rend précieuse nos ressources et nos revenus. Et qui affaiblit les puissances locales et celles étrangères à une pension de retraite. Car la pension de retraite n'est que pour maintenir et pérenniser les travailleurs dans une situation précaire. Il s'ajoute aussi que la loi sur l'administration, pour avoir une pension de retraite, est longue». C'est hier, à l'occasion de la première conférence régionale des pensionnés et retraités d'Afrique portant sur le thème : «La révolution des



Le syndicaliste d'ajouter que «la situation des retraités est difficile. Ici en Afrique, la retraite rime avec la pauvreté. Nous savons tous que les pensions de retraités sont dérisoires de telle sorte que l'agent, quand il n'est plus en activité, il est confronté à des difficultés de faire vivre et qu'il ne vit plus décemment. Car avec le système établi, ce sont les actifs qui paient les inactifs». L'occasion a permis au président du Cadre unitaire des retraités, affiliés à l'IPres, Brahim Fall, de faire le procès des responsables de cette institution sociale qui, selon lui, ne s'occupe guère de leurs problèmes, et s'enrichissent plutôt sur leurs dos, avec des salaires surabondants pour les employés de ladite institution. Ce

qui a entraîné, selon lui, la «mise à l'écart» des retraités avec des pensions dérisoires», une «mauvaise prise en charge médicale», un «coût des pensions» ainsi qu'une «fiscalité élevée sur les pensions».

Pour sa part, Alassane Sane précise la déqualification des pensionnés, le système de paiement en deux catégories, dont mensuellement pour ceux qui ont des pensions

REACTION

MANSOUR SY, MINISTRE DU TRAVAIL

«Il y a des pensions de retraite dérisoires»



«La contribution des retraités est inestimable pour un pays. Donc, il est anormal au moment d'aller à la retraite que l'on considère la retraite comme une punition. Tout le monde hésite à aller à la retraite, parce que la situation est difficile. Il y a des pensions de retraite dérisoires. On doit réfléchir sur la pension minimale pour que les pensions soient valorisées et harmonisées au Smig (Salaire minimum interprofessionnel garanti). Nous avons 80 mille pensionnaires, alors que le nombre de travailleurs ne dépasse pas 93 mille. Ce qui fait qu'on a enregistré un déficit de 15 milliards de francs Cfa. Nous allons faire une conférence sociale sur la question et le président de la République a donné des instructions au Gouvernement, pour trouver des réponses appropriées sur les conditions de vie des retraités. Quand on parle de retraités, on ne doit pas faire la va-vite».

Th. SEMEDO

ANEXO 7.-



Pensionnés et Retraités
 UITS de la FSM
 Nous avançons dans l'organisation classiste des pensionnés et retraités.





Fronterésidence B32 Front de Terre BP 35293 Dakar/ Sénégal

Tel : 338271849 / Fax : 338271869

Mail : fgts@orange.sn

Programme conférence Régionale d'Afrique des PeR
le 16 novembre 2016 à l'ITA Mariste

8h-8h30' : Mise en place des participants

8h30'-9h : Approbation de l'ordre du jour et du fonctionnement

9h -11h : Cérémonie d'ouverture

- Allocution de Bienvenue du Directeur Général de l'ITA (5 mn)
- Allocution du Secrétaire Général du Cadre unitaire des Retraités du Sénégal (10 mn)
- Allocution du Président de la FARPAS (Fédération des associations des retraités du Sénégal) (10 mn)
- Allocution du représentant du BIT (10 mn)
- Allocution du Coordonnateur FSM/Sénégal (15 mn)
- Allocution du Coordonnateur du Bureau Afrique Francophone de la FSM (15 mn)
- Allocution du Secrétaire Général de l'UIS/PeR de la FSM (30 mn)
- Mot du Ministre

Suspension de Séance :

11h-11h30' : Pause-café

11h30'-14h : Reprise des travaux

- Intervention des délégations étrangères (15mn par organisation et pays)
- Intervention des délégations du Sénégal (10 mn par organisation)
- Intervention des autres participants (5 mn par personne)

14h : Délais limite pour présenter à la direction de l'UIS, des noms de possibles dirigeants de l'UIS en Afrique.

Suspension de séance :

14h -15h30' : Pause pour déjeuner

15h30' : Reprise des travaux

15h 30' -18h : Continuation des interventions

18h-19h : Propositions de conclusions et votation des documents et de la direction de l'UIS pour l'Afrique (un vote par organisation)

19h-20h : Cérémonie de Clôture et remise de diplômes aux Participants.

20h : Chant de l'Internationale

ANEXO 8.-



RESOLUTION GENERALE

La Conférence régionale des pensionnés et retraités tenue le 16 novembre 2016 à Dakar au Sénégal a enregistré la présence du Ministre du Travail, du Dialogue social et en relation avec les institutions monsieur Mansour SY, du camarade Quim BOIX secrétaire de l'UIS pensionnés et retraités, du directeur de l'ITA et du camarade Cheikh Alassane SENE Coordonnateur de la FSM / Sénégal.

La conférence dans sa résolution générale s'est félicitée de l'admission du Camarade Cheikh Alassane SENE au conseil présidentiel de la FSM.

La conférence a également enregistré la présence des pays africains comme : l'Ouganda, la Guinée, le Djibouti, le Maroc, le Ghana et a enregistré les messages des pays tels que la république Centrafricaine, l'Algérie et du camarade Ibrahima SENE membre du bureau politique du PIT et regrette que certains délégués aient raté leurs vols pour arriver à Dakar.

Le thème « luttons tous ensemble pour la revalorisation des pensions de retraite en Afrique ».

La conférence recommande :

- ✓ la refonte du système des institutions de prévoyance retraite
- ✓ La bonne gouvernance transparente des ressources
- ✓ La représentativité effective des travailleurs
- ✓ La prise en charge médicale intégrale des retraités et de leurs familles
- ✓ Le paiement continu et intégral de la pension en cas de décès de l'allocataire aux ayant-droits (épouses et enfants mineurs)
- ✓ La réparation de l'injustice dont les femmes sont victimes car après leurs décès leurs enfants ne bénéficient pas de la pension de la maman.

La commission a aussi fait les recommandations suivantes :

Frontérésidence B32 Front de Terre BP 35293 Dakar/ Sénégal

Tel : 338271849 / Fax : 338271869



- ✓ La mise en place d'une structure sous régionale pour les retraités pour chaque syndicat affilié à la FSM
- ✓ L'autonomie des institutions de prévoyance retraite

- ✓ La gestion tripartite Etat-syndicats-Retraité
- ✓ L'instauration d'une retraite complémentaire
- ✓ La mise sur pied de procédure d'élection sociale basée sur des objectifs en accord avec l'ensemble des syndicats des pensionnés et retraités par les gouvernements.
- ✓ L'amélioration du mode de calcul des points, de l'augmentation de la valeur des points et l'alignement des pensions minimales au SMIG en vigueur.
- ✓ Une initiative hardie à prendre par les gouvernements pour que les familles des travailleurs migrants puissent bénéficier des prestations sociales dans leurs pays d'origine.

En conclusion la conférence invite les centrales affiliées à la FSM à une unité d'action pour la requête des postes réservés aux travailleurs dans les institutions de prévoyance des retraités dans toute l'Afrique. La conférence recommande aux syndicats affiliés à la FSM de s'acquitter de leur cotisations pour préserver la ligne d'indépendance de notre internationale.

Président de la commission

Rapporteur

Frontérésidence B32 Front de Terre BP 35293 Dakar/ Sénégal

Tel : 338271849 / Fax : 338271869

ANGOLA

ARGELIA

La vérité sur la réforme des retraites en Algérie Et Le système de mondialisation de celles-ci en vue de la capitalisation future des caisses de retraites, de la santé et de l'éducation.

Le problème des retraites s'est posé en 1988 par l'Organisation de Coopération et de Développement Economique(OCDE) qui condamnait le système de financement des pensions de retraite qui consiste à les alimenter directement par les cotisations prélevées au même moment dans ce but sur la population active. Le montant global de ces cotisations (« assurance vieillesse ») est réparti entre tous les pensionnés. Ce système plus social et de solidarité entre les travailleurs est utilisé dans la plupart des pays du monde que l'OCDE condamnait est appelé retraite par répartition. En 1994, la Banque mondiale comme il fallait s'y attendre emboîta le pas à l'OCDE et préconisait l'installation de systèmes de retraites ayant pour but la privation de celles-ci et fondés sur trois piliers : le premier sur le collectif, garantissant une couverture minimale ; le second, complémentaire et obligatoire, mais géré par des groupes financiers privés ; et le troisième, facultatif et individuel, également géré par de tels groupes.

Et comme il faut s'y attendre, avec la politique de la mondialisation, le pouvoir des multinationales sous couverture du FMI et de la Banque Mondiale, tous les pays obéir aux ordres de ces puissances économiques qui dominent le monde. Depuis ce moment, dans tous les pays, une campagne est menée pour aboutir à une remise en cause des systèmes de retraites par répartition. Le FMI déclare sans ambages : « Un système de retraite par répartition peut déprimer l'épargne nationale parce qu'il crée de la sécurité dans le corps social. » Une ordonnance européenne en date du 22 mars 2001 a donné suite à deux directives de 1992 ne reconnaissant comme produits de retraite complémentaire facultatifs que ceux qui ont recours à des techniques de capitalisation. Le point de départ du raisonnement des instances internationales est l'évolution démographique induite par la baisse des taux de fécondité, l'allongement de l'espérance de vie et, de manière plus temporaire, par l'arrivée en âge de la retraite de la génération du baby-boom d'après-guerre dans les pays européens. Mais ces

raisons ne concernent pas les pays fraîchement libérés comme l'Algérie. Cette évolution est désignée habituellement par l'expression «vieillesse démographique ». Ces recommandations furent d'appliquées d'abord dans les pays développés d'Europe malgré les réactions violentes des syndicats qui échouèrent dans la plupart des cas car ils devaient faire face au problème grave qui a atteint leur pays et que tout le monde connaît : « les présidents et les responsables de leur pays ne sont plus libres car toutes les campagnes électorales sont aujourd'hui alimentés par des multinationales ou par des moyens douteux. » Donc ces pays qui étaient un exemple de liberté syndicale et liberté d'expression sont devenus comme tout autre pays sous-développés dans le monde dirigés par une démocratie déguisée. Et c'est par ces pays que la politique de la mondialisation des retraites a commencé pour donner l'exemple et ainsi démontré la dépendance de ces pays au FMI et à la Banque Mondiale. Ces pays développés n'ont plus aucune leçon à nous donner et l'espoir de voir l'échec de la politique de privation et mondialisation des retraites dans ces pays a échoué et démoralisé en quelques sortes les autres syndicats des autres pays. Jusqu'à ce jour aucun mouvement syndical n'a réussi à arrêter cette mondialisation bâtie sur l'exploitation de l'homme par celles-ci pour bénéficier de tous les biens et terres du monde. Le succès de la politique de privation et de mondialisation est un avant-goût de ce que deviendra le monde dans quelques années avec une dépendance mondiale à ces multinationales qui sont en train d'établir un pouvoir sans limite : celui du patron ; et cela à travers les réformes des codes du travail et des retraites engagés ou adoptés ainsi que les réformes dans la santé et l'éducation et à l'exploitation de tous les biens des pays. Aujourd'hui ces pays produisent dans certains pays tout en gardant la dépendance à la matière première ou aux ouvriers qualifiés et procèdent uniquement à l'exploitation de la main d'œuvre à moindres coûts à cause de la dévaluation de la monnaie locale. Ces multinationales ont réussi à corrompre la plupart des hauts responsables des pays qu'ils soient développés ou sous-développés, désormais le monde leur appartient un nouveau ordre de colonisation et d'esclavage moderne est né et accepté par les corrompus des systèmes qui vendent leur âme pour leur intérêt personnel en hypothéquant l'avenir des enfants de leur pays. Aujourd'hui pour arriver à une libéralisation partielle comme en Algérie ou complète les grandes institutions mondiales que sont la Banque mondiale et le FMI obligent les pays développés et les pays sous-développés à entreprendre des réformes dans leurs systèmes de santé, de retraites et d'éducation.

Nous pouvons constater que l'exemple des retraites est particulier car partout dans le monde les gouvernants ont refusé de faire marche arrière malgré toutes les grèves et protestations souvent violentes ce qui montre la puissance de ces organisations et leur prise sur les états. Depuis plus de dix

ans, partout dans le monde de profondes réformes identiques ont été engagées dans les pays en mettant en cause mêmes les systèmes qui fonctionnaient normalement ou bien. Ces réformes sont engagées au nom de l'équilibre financier des régimes de retraites par exemple qui soi-disant menacé par l'évolution démographique, par la faillite des caisses de retraite, par le départ massif des travailleurs en retraite, par la diminution du taux de mortalité ou par l'allongement du vieillissement.

Quelle est la vérité en Algérie ?

D'abord lorsqu'on parle de cessation de paiement dans la caisse de retraite, ceci pour la plupart des salariés diront que c'est impossible car ayant cotisé pendant 32 ans notre part est de 80% sur la retraite et est assuré vu que la caisse de retraite est alimentée à au moins 3% de la masse salariale sans parler des autres fonds et qu'on n'a pas 100% des travailleurs qui sortent en retraite chaque année.

Maintenant le problème qui se pose est : où va l'argent de la CNR et comment est-il utilisé et par qui car aucun contrôle n'est fait la preuve nous ai donné dans l'affaire Khalifa ou plus de 12 milliards de dinars ont été déposé dans une banque privée qui a fait faillite par la suite. Tous les retraités ont été désabusés lorsqu'ils apprirent que seuls 8 milliards des 12 ont été récupérés et que 4 milliards sont parti en fumée. Ces travailleurs ont aussi été encore plus scandalisés, lorsqu'ils surent que plusieurs milliards ont été placés dans cette même banque privée par la CNAS et que l'un des responsables de ce placement questionnés sur cette question a refusé de répondre et dira la fameuse phrase qui a fait enrager tous les travailleurs : « j'assume ».

L'autre vérité dont on ne parle pas c'est le nombre de travailleurs recruter avec contrat ou sans contrat non déclarés et qui ne cotisent pas et que l'état n'essaie pas de revoir.

Tout cela pour dire, l'Algérie n'est pas concernée par cette mondialisation des retraites car nous allons vers la privation de ces caisses comme le prévoient les organisations mondiales depuis 1988. Le dépôt de notre argent sans notre consentement dans des banques privées comme cela fut avec la banque Khalifa sans que les responsables ne fussent inquiétés au contraire ils sont à chaque fois félicités ou appelés à casser tout mouvement de revendications. Nous pensons que nous ne sommes pas concernés de la faillite de la CNR si faillite il y a. La transparence dans la gérance de ces caisses n'existe pas et il peut y avoir eu d'autres placements dans d'autres banques sans qu'on soit tenu au courant. Rien n'est clair. Ils dilapident l'argent du peuple et accusent les vrais nationalistes de tout. Nous sommes propres, notre défaut c'est de défendre notre pays et de dénoncer les incompetents et les traites à la révolution du peuple. Cette année plus de 150 000 travailleurs ont été poussés à prendre leur retraite en 2017 de peur d'être privés de la retraite anticipée au même moment le recrutement va

être gelé ce qui nous laisse dire que le gouvernement suit à la lettre les directives du FMI et de la Banque Mondiale qui va vers le recrutement à l'aide des CDD car les 150 000 retraités verront leur postes budgétaires gelés. Cela nous montre le rapport entre la réforme de la retraite par le retrait des acquis, le projet du code du travail, la ruée des départs en retraite et le projet des multinationales qui demandent à tous les pays de diminuer le nombres de fonctionnaires pour les remplacer par des CDD . Les chiffres peuvent montrer que d'ici 2020 on aura environ 500 000 départs en retraite, tous remplacés par des CDD qui seront esclaves des multinationales et des patrons pour cela il suffit d'étudier le projet du code du travail et les articles sur les droits et devoirs des CDD. Ceci veut dire qu'on tourne le dos aux principes de notre révolution. Mais l'histoire retiendra qu'on a expliqué et dit non à ces réformes imposés et importés.

Nous refusons à obéir aux organisations mondiales qui veulent nous affamer, nous diviser et se partager nos biens. Mais l'Algérie a ses hommes aussi bien au pouvoir qu'au sein du peuple et des travailleurs pour dire non aux réformes de la mondialisation et des multinationales.

Nous avons le sous-sol, la terre, la mer, la jeunesse et les hommes qu'ils soient dans le pays ou à l'étranger et que tout le monde nous envie alors disant non à ces organisations colonisatrices par leur méthodes économiques. L'Algérie est un pays solidaire et indivisible ; nous pouvons nous passer de ces sociétés et ne compter que sur nous-mêmes. Les convoitises étrangères sur notre pays sont présentes de jour en jour devant nous et utilisent mêmes nos enfants alors messieurs les responsables soyez fiers dites leur non et retirer les nouvelles lois sur les retraites et sur le code du travail. Il est anormal qu'au 21^{ème} siècle nous importons tout alors que nos voisins importent peu de matières premières qu'ils produisent dans leur pays arrêtons de faire que du montage car là aussi c'est le but recherché par le FMI et la Banque Mondiale. Notre pays est visé car aucune crise ne peut le toucher si chacun était à sa place et que tous nos moyens naturels et humains sont utilisés.

Le 1^{er} novembre 2016 est l'occasion car la nouvelle colonisation mondiale a commencé donc combattons la ensemble avant qu'il ne soit trop tard et n'hypothéquons pas l'avenir des futures générations..

**HAKEM BACHIR PROFESSEUR DE
MATHEMATIQUES AU LYCEE COLONEL LOTFI
D'ORAN**

La retraite le casse-tête de l'éducation en Algérie et le dictat des multinationales sur le monde et sur l'Algérie particulièrement.

Tout d'abord le métier d'enseignant est l'un des plus pénible et usant dans le monde et en Algérie particulièrement.

Toute la société pense que les enseignants sont gâtés par de longues vacances et des horaires allégés entre 18 et 22 heures par semaine suivant le cycle avec de longues vacances 2 x 15 jours (automne et printemps) + 2 mois (l'été).

- Mais regardons la réalité :

Quel est le véritable volume horaire de travail d'un professeur du secondaire qui doit s'acquitter d'un emploi de temps hebdomadaire de 18h devant ses élèves. « Mais il faut savoir qu'une heure de cours devant des élèves nécessitent une préparation d'une 1h30mn selon les estimations et les études universelles ». Cela montre que pour 18 heures de cours pour un professeur du cycle secondaire il faut ajouter 27 heures de préparation ce qui correspondra à 45 heures de travail par semaine alors que le code du travail stipule 35 heures par semaine pour tous les travailleurs algériens. « Tout enseignant du secondaire travaille donc 10 heures de plus par semaine que tout fonctionnaire en Algérie, soit 42 heures de plus par mois ; ainsi pour 9 mois il fera 378 heures de plus ce qui équivaut à peu près 11 semaines de travail de plus soit deux mois et trois semaines de plus ». Alors que selon les normes nationales un fonctionnaire doit travailler 11 mois net par an pour avoir droit à un mois de congé payé, l'enseignant lui travaille pendant 9 mois devant les élèves +11 semaines nettes (préparation à domicile) soit si l'on comptabilise tout cela en mois de travail par rapport aux autres fonctions cela donne un total un effort annuel de 11 mois et trois semaines nettes en une année alors où sont ces vacances dont parlent tout le monde et où est l'avantage ; la réalité est si l'enseignant possède des repos de 2 x 15 jours + 2 mois de vacances celles-ci sont consommés indirectement et évaporés par ce qu'on appelle heures de récupération dans le vocabulaire des fonctionnaires c'est-à-dire les préparations à domicile pour un enseignant sans parler de la surcharge des classes. Donc les vrais congés d'un bon enseignant ne sont que d'une semaine alors que le simple fonctionnaire en a pour un mois. Le calcul est simple il faut ajouter aux neuf mois effectives de travail les 11 semaines de préparation des cours c'est-à-dire deux mois + 3 semaines et ainsi il ne bénéficiera effectivement que d'une semaine de repos. L'enseignant lui-même ne s'est jamais posé la question sur la vraie durée de son congé annuel et est exploité dans le monde et

en Algérie particulièrement pendant plus de 32 ans, âge légal de possibilité de départ selon la loi 97-13 remise en cause. Les 32 ans de travail sont en réalité 34 ans de travail car chaque année il aura travaillé 3 semaines de plus que les autres travailleurs qui eux travaillent pendant 11 mois ; cet état de fait montre que le professeur du secondaire fait 96 semaines de plus après les 32 ans donc près de deux ans de plus. Mais ce dernier est tout heureux d'être en vacances l'été qu'il se croit privilégié par rapport aux autres fonctionnaires mais, il ne se rend pas compte que la réalité est autre.

- Est-ce qu'un enseignant profite vraiment de sa retraite.
Tout d'abord la moyenne de mortalité en Algérie est de 70 ans ce qui permet aux enseignants retraités à l'âge de 60 ans de profiter au maximum pendant 10 ans de leur pension. Mais les statistiques montrent que plus de 50% des enseignants meurent après les cinq années qui suivent leur départ en retraite. Peut-être que le gouvernement et les multinationales ont pensé à eux pour prolonger leur vie en projetant de prolonger l'âge de départ en retraite à 65 ans et ainsi leur faire atteindre la moyenne de mortalité en Algérie car sans ça ils seront la plupart d'entre eux en dessous de la moyenne d'âge de mortalité dans le pays. Donc laissant la plaisanterie de côté, et pensant à sauver le métier, l'enseignement et l'enseignant lui-même. Une des premières initiatives urgentes et nécessaires est d'aménager le départ en retraite de ce dernier.
- Comment analyser le parcours professionnel d'un enseignant. Les premiers pas dans l'enseignement commencent en moyenne à l'âge de 25 ans, il lui faut d'abord cinq années pour s'intégrer, être titulariser et finir sa propre formation donc c'est à 30 ans qu'il sera vraiment titulaire et qu'il commencera à progresser en augmentant son rendement pendant 15 ans ; arrivé à l'âge de 45 ans son rendement sera plus ou moins stable pendant 10 ans. Mais usé par le temps de 18 heures chaque année avec des classes surchargées, sans motivation et après 25 années de travail dans des conditions plus qu'inhumaines sans aucune protection commencera pour lui les maladies chroniques connues des enseignants tel que la tension, les AVC, le diabète, les maladies de la gorge, l'arthrose ... ; C'est à partir de là que la majorité des enseignants décrochent. C'est à partir de là qu'ils prennent conscience que leur rendement diminue, qu'ils ne peuvent plus continuer et pensent à leur retraite dès l'âge de 50 à 55 ans car ils ne peuvent plus assurer convenablement les 18 heures de travail. Leur statut n'a jamais pensé à diminuer le volume horaire

suivant leur âge et celui-ci n'a jamais été vraiment pédagogique. Donc lorsque les syndicats demandent un départ en retraite après 25 ans de travail dans l'éducation ils ont raison car ils sont conscients de la pénibilité du métier.

- Le projet du gouvernement et des multinationales sur le problème de la retraite est contré et désavoué physiquement et logiquement par les enseignants. La 97-13 était adapté et avait prévu des lois sur le départ à la retraite parmi les plus équitables parmi tous les droits de retraite dans le monde, c'est ces acquis algériens qu'il faut reconnaître et préserver. Aujourd'hui les multinationales poussent le gouvernement à remettre en cause tous les acquis syndicaux des travailleurs; si l'on suit les nouvelles lois dictées par des multinationales sur les peuples et les gouvernements, partout dans le monde les départs en retraite sont remis en cause malgré toutes les protestations ainsi que les manifestations, les dirigeants ont cédé au dictat des patrons pour augmenter l'âge de la retraite à plus de 60 ans et favoriser la contractualisation surtout celle des CDD (contrat à durée déterminée) nous avons pu le voir en Europe(Allemagne, France, Espagne...) ou en Afrique(Maroc, Sénégal, Mauritanie,...) et voilà que ça retombe sur nous en Algérie. Le front social en Algérie s'est construit et prévoit une rentrée sociale chaude, le gouvernement lui aussi est conscient et retarde de quelques mois l'application des lois sous prétexte de politique d'austérité alors que la réalité c'est la mondialisation et la remise en cause de tous les acquis des travailleurs partout dans le monde ; l'Algérie ne pouvait faire exception pour diverses raisons beaucoup plus politiques que sociales. Ainsi le bras de fer va faire son apparition dès la prochaine rentrée sociale et c'est dommage que tous les travailleurs du monde entier n'ont pas pu mettre en place un front social international pour arrêter l'exploitation des multinationales des travailleurs qui continuent à imposer des réformes beaucoup plus économiques qu'autres choses dans tous les secteurs et parmi eux celles de l'éducation et de la santé ainsi que celui du code du travail à travers le monde, remettant en cause tous les acquis des travailleurs ; pour réussir leur entreprise de destruction des économies des pays et de tous ces acquis ils vont jusqu'à créer des guerres à travers le monde pour exploiter toutes les richesses des peuples. Une nouvelle

colonisation est née, celle des multinationales intransigeante, sans pitié et les gouvernements ne peuvent qu'appliquer leurs politiques l'un des exemples les plus flagrant est celui de la France où un gouvernement de gauche passe à droite pour obéir à la loi des patrons et où malgré toutes les protestations de tous les travailleurs qui durent et continuent, le gouvernement ne veut pas céder. Alors la question qui se pose pour ce pays l'un des plus démocratiques dans le monde. Pourquoi ? Alors que le rapport de forces est du côté des travailleurs la réponse je crois est simple c'est que la gouvernance aujourd'hui du monde se trouve chez les multinationales. Ces multinationales placent aujourd'hui ou renversent des gouvernements ou des présidents qui ne suivront pas leurs directives.

- Pour l'éducation en Algérie le problème est différent, le gouvernement se trouve piéger car plus de 70% des enseignants qui ont commencé leurs carrières dans les années 1984 et 1985, lors de la nationalisation du corps des enseignants, ont ou auront bientôt les 60 ans âge légal de départ en retraite. Donc l'éducation va se vider quel que soit la décision du gouvernement ; il sera confronté à deux problèmes celui de combler le déficit d'enseignants et celui d'appliquer les lois des multinationales. On ne peut pas du jour au lendemain couvrir convenablement le départ en retraite en l'espace de trois ans de plus de 50 000 enseignants. Pour cet état de fait l'état n'avait fait aucune planification au contraire il avait fermé les écoles tels que les ITE et les ENS qui se charger auparavant de préparer les futurs enseignants avant de les lancer dans le bain. Maintenant, il est obligé de faire appel à la précarité de l'emploi en recrutant par contrat souvent par CDD; Donc au lieu de penser à la politique d'austérité dans l'éducation il faut prévoir une meilleure retraite pour ce corps et un départ à la retraite plus tôt soit après 25 ans maximum pour un meilleur rendement et se positionner sur un projet de remplacement des enseignants après au maximum 25 ans de travail. Demander à un enseignant de partir en retraite à 65 ans c'est l'assassiné dans son métier car avec les conditions actuelles rares seront ceux qui atteindront cet âge et avant l'âge de 60 ans la majorité démissionneront ou mourront telle est la réalité que doit prendre en compte le gouvernement s'il veut sauver ce secteur. La politique de contractualisation se trouve aujourd'hui bloquer par ce

départ en retraite, l'état hésite à appliquer le dictat des multinationales et la politique d'austérité dans l'éducation est remise en cause.

- Qui est derrière la prolongation du départ à la retraite. La raison de la peur de la faillite de la caisse de retraite nationale en Algérie n'est qu'un trompe œil et obéit à un ordre mondial bien établi qu'est les multinationales aidées dans leur entreprise par le FMI et la Banque Mondiale. Les pays ne sont plus indépendants, une nouvelle colonisation est née, elle repose sur une politique économique capable de créer des guerres là où il n'y en a pas, de faire fluctuer le prix des hydrocarbures suivant leurs besoins et n'obéissant plus à aucune logique d'offre et demande, allant jusqu'à choisir leurs représentants décideurs dans les pays les plus développés ainsi aucun gouvernement pour se préserver ne peut s'y opposer. Pour ce qui est de la retraite, la prolongation de l'âge du départ à la retraite et sa réforme pour remettre en cause les acquis des travailleurs n'est pas propre à l'Algérie mais partout dans le monde la barre des 60 ans ces dernières années ont été dépassées ; le principal responsable est le patronat.
- Maintenant la raison est simple, pour coloniser un pays il suffit aujourd'hui d'exploiter ses richesses et recruter les travailleurs en les faisant dépendre d'un CDD. Donc le but voulu par les multinationales, le FMI et la Banque Mondiale est d'avoir le moins de titulaire ou de CDI dans les fonctions en augmentant au maximum les CDD. L'une des premières solutions des plus simples est de prolonger l'âge de départ à la retraite et d'annuler toute retraite anticipée ainsi il y aura moins de création de postes budgétaires donc beaucoup plus de chômeurs. Cela permettra aux patrons d'avoir plus de demandes d'emploi que d'offres, ainsi il sera plus facile de recruter par CDD et le tour est joué.

Les guerres, les crises économiques, les coups d'états et tous les malheurs des pays n'ont plus de secret pour personne ; un seul ordre dirige le monde depuis longtemps et est responsable de ces maux c'est les multinationales qui ont réussi à créer une nouvelle colonisation mondiale basée sur l'économie par l'exploitation des peuples et de leurs richesses ; les dirigeants ont peur de terminer comme ceux d'Irak, de Libye, de Tunisie ou de Syrie ... et ne peuvent qu'abdiquer aux directives des multinationales ; aujourd'hui le travailleur devra être exploité pendant au moins 65 ans pour

pouvoir profiter d'une pension pendant au maximum 5 années. Les sanguines que sont multinationales ne se contentent plus des bénéfices du travail des peuples ils s'attaquent maintenant à leur retraite.

Tous les gouvernements du monde ne pourront plus y faire face car il n'existe plus aujourd'hui de véritable politique de gauche à travers le monde ; tous sont obligés de se plier aux exigences des multinationales et la preuve nous est donnée par les dirigeants de gauche des pays les plus développés qui gouvernent à droite. Tous les acquis des travailleurs obtenus durant des décennies par des martyrs et des révolutionnaires ont tendance à s'évaporer.

- Le front social en Algérie fera-t-il vraiment face à la réforme des multinationales du code du travail qui s'internationalise car elle n'est pas propre à l'Algérie ou bien n'est-elle pas créée pour montrer une lutte démocratique dans notre pays comme l'est actuellement le multipartisme ou le pluri-syndicalisme qui n'aura réussi qu'à cautionner l'atteinte à certains acquis des travailleurs. Remettre en cause les acquis de la retraite du décret 97-13 ou aux droits de grèves c'est condamner le travailleur à l'esclavage. Tous les fronts sociaux créés dans le monde ces derniers temps pour faire face aux réformes des multinationales communes ont tendance à s'essouffler et échouer. En sera-t-il de même en Algérie ? Si c'est le cas ce sera la fin du syndicalisme en Algérie. Va-t-on vers une rentrée sociale parmi les plus chaudes en Algérie pour dire non ne toucher pas à mes acquis sociaux mais penser à les améliorer ou bien le gouvernement s'y est préparé d'avance en introduisant à l'intérieur du front ses partenaires pour l'effriter. Seul l'avenir nous le dira et l'histoire retiendra ceux qui auront trahi les travailleurs. Le front social créé doit s'attendre à des coups de poignard dans le dos de la part de certains de ses membres connus. Le bras de fer gouvernement-front social est lancé et seuls les vrais représentants des travailleurs y resteront mais pour réussir celui-ci doit compter sur un rapport de force suffisant et durable dans le temps car dans d'autres pays qui ont commencé cette lutte depuis longtemps ce n'est pas encore terminé car les multinationales voudront à tout prix adopter leurs décisions car il y va de leur survie et contre le bien-être des travailleurs. Une réussite internationale de tous les fronts donnera espoir aux peuples. Un nouveau défi attendra le travailleur Algérien qui peut sauver le pays des griffes du FMI, de la Banque Mondiale et des multinationales qui veulent appauvrir et exploiter les richesses

du pays. L'Algérie est un pays riche où le peuple est pauvre à cause des multinationales qui savent que notre pays possède un sous-sol riche qui n'a pas dit tous ses secrets, une côte méditerranéenne non exploitée, une terre agricole encore non utilisée... Le FMI et la Banque mondiale aidés dans leur entreprise par une mafia Algérienne non nationale indigne de nos martyrs nous a obligés à faire dépendre notre économie uniquement de nos hydrocarbures et pousser nos gouvernements à choisir la dévaluation de notre monnaie par rapport à toutes les monnaies mêmes celles des pays les plus pauvres du monde pour nous empêcher de relever la tête économiquement, dépendre du FMI malgré notre libération de la dette pour accélérer les dépenses de nos revenus et revenir à grande vitesse à la dette ainsi qu'à son rééchelonnement. Sommes-nous capables de relever le défi ? Donnons leur chance aux jeunes compétents algériens capables de sauver le pays, les anciens ont fait leur temps et doivent céder la place pour le bien des enfants de l'Algérie et des leurs. Le front-social est une lutte contre les multinationales, celles-ci après avoir dévalué notre monnaie + de 10 fois plus que nos voisins, après avoir fait plier le gouvernement pour 49/51, après avoir sinistrés l'école, la santé, les voilà sur le chemin de remettre en cause le code du travail et la loi sur la retraite 97-13. Donc l'objectif est clair. Sommes-nous assez mûres pour arrêter cela ?

HAKEM BACHIR PROFESSEUR DE MATHEMATIQUES AU LYCEE COLONEL LOTFI D'ORAN



La crise mondiale et l'exploitation capitaliste

CHERS CAMARADES, NOUS TENONS A VOUS SALUER ET VOUS
SOUHAITER UN PLEIN SUCCES DANS VOS TRAVAUX.

Notre représentant qui devait prendre part à la rencontre a eu un contre temps de dernière minute .Nous avons souhaité vivre cette conférence avec vous mais nous avons eu des désagréments de dernière minute en plus de notre lutte pour le retrait des projets sur la retraite et la loi du travail. Nous nous excusons de ne pouvoir être à ce rendez-vous!

Nous sommes aujourd'hui à notre tour confrontés au même projet mondial élaboré par la mondialisation en ce qui concer l'augmentation de l'âge de départ à la retraite et la loi du travail nous présentons là tous les détails

En ce moment où la crise mondiale et l'exploitation capitaliste sont devant nous, le capital et les gouvernements essaient de trouver une sortie temporaire en en faisant porter le poids aux pensionnés, retraités, travailleurs et aux couches populaires.

Aujourd'hui, le monde entier et particulièrement les travailleurs et retraités en Algérie font l'expérience de la dégradation de leurs conditions de vie et cela par l'augmentation des prix de matières de première nécessité de vie, de celle des impôts à payer, celle de l'électricité, de l'eau avec une stagnation des salaires ce qui a diminué notre pouvoir d'achat ; tout cela par une atteinte à nos acquis sur la retraite et celle de la loi du travail qui aura comme but de rendre presque impossible le droit de grève, l'augmentation des CDD et la diminution des employés de la fonction publique comme cela est programmée par le FMI, la Banque Mondiale et les multinationales.

Aujourd'hui en Algérie le projet de la réforme de la retraite est attendu à être approuvé par l' APN pour être amendé.

Les travailleurs de la fonction publique uni en intersyndicale qui comprend actuellement 11 syndicats ont dit non à ce projet pour revendiquer trois points :

- 1) Retrait du projet de réforme de la loi sur la retraite
- 2) Faire participer les syndicats autonomes projet d'élaboration de la nouvelle loi du travail
- 3) Améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs

.Nous rappelons les acquis de la retraite en Algérie pour les travailleurs de la Fonction Publique. Ces acquis ont été élaborés par l'Ordonnance n° 97-13 du 31 mai 1997, modifiant et complétant la loi n° 83-12 du 21 Ramadhan 1403 correspondant au 2 juillet 1983 relative à la retraite. p.3 (JORA N° 38 du 04-06-1997).

Vu l'ordonnance n° 95-01 du 21 janvier 1995 fixant l'assiette des cotisations et des prestations de sécurité sociale ; Après adoption par le conseil national de transition, Promulgue l'ordonnance dont la teneur suit :

Article 1er. - La présente ordonnance a pour objet de modifier et de compléter la loi n° 83-12 du 2 juillet 1983 relative à la retraite.

Art. 2. - La loi n° 83-12 du 2 juillet 1983, susvisée, est complétée par un article 6 bis rédigé comme suit :

"Art 6 bis. - Le bénéficiaire de la pension de retraite peut être accordé avec jouissance immédiate, avant l'âge prévu à l'article 6 ci-dessus dans les cas et selon les modalités ci-après :

1. - Sans aucune condition d'âge lorsque le travailleur salarié a accompli une durée de travail effectif ayant donné lieu à versement de cotisations égales à trente-deux (32) ans au moins. Sont validées dans les conditions de l'article 14 de la présente loi et entrent en compte pour le calcul de la durée de trente-deux (32) ans :

- les journées pendant lesquelles le travailleur a perçu les indemnités journalières des assurances maladie, maternité, accidents du travail et du chômage,
- les périodes de congés réglementaires payés ou d'indemnité compensatoire de congés payés, - les périodes durant lesquelles le travailleur a bénéficié de la pension de retraite anticipée,
- les années de participation effective à la guerre de libération nationale telles que prévues par les dispositions de l'article 22 de la présente loi.

2. - A partir de l'âge de cinquante (50) ans, le travailleur salarié qui réunit une durée de travail effectif ayant donné lieu à versement de cotisation égale à vingt (20) ans au moins peut demander le bénéfice d'une pension de retraite proportionnelle. L'âge et la durée de travail prévus à l'alinéa ci-dessus sont réduits de cinq (5) ans pour les travailleurs salariés de sexe féminin. Les conditions de validation prévues au 1er paragraphe ci-dessus s'appliquent aux présentes dispositions.

3. - Les pensions accordées au titre du présent article sont liquidées définitivement et ne sont pas susceptibles de révision en cas de reprise d'une activité rémunérée postérieurement à l'admission en retraite.

4. - L'admission en retraite dans les cas prévus aux paragraphes 1 et 2 ci-dessus intervient à la demande exclusive du travailleur salarié. Est nulle et de nul effet toute mise en retraite au titre du présent article prononcée unilatéralement par l'employeur.

5. - Les dispositions de l'article 16 ne s'appliquent pas aux pensions liquidées dans le cadre du présent article".

Art. 3. - L'article 10 de la loi n° 83-12 du 2 juillet 1983 est modifié, complété et rédigé comme suit :

"Art. 10. - Le travailleur remplissant les conditions prévues aux articles 6, 6 bis, 7 et 8 de la présente loi a droit à la mise à la retraite. Néanmoins la mise à la retraite ne peut être prononcée avant la notification attributive de la pension. Toutefois, lorsque le travailleur qui ayant atteint l'âge légal de la retraite tel que fixé à l'article 6 ci-dessus, n'a pas réuni les conditions de travail et de cotisation exigées par l'article 6, il bénéficie d'une validation d'années d'assurance dans la limite de cinq (5) ans et selon les modalités ci-après :

- cinq (5) ans au maximum si le travailleur est âgé de soixante (60) ans,
- quatre (4) ans au maximum si le travailleur est âgé de soixante et un (61) ans,
- trois (3) ans au maximum si le travailleur est âgé de soixante-deux (62) ans, - deux (2) ans au maximum si le travailleur est âgé de soixante-trois (63) ans,
- un (1) an au maximum si le travailleur est âgé de soixante-quatre (64) ans. Les années d'assurance ainsi validées donnent lieu à une cotisation de rachat et à une contribution forfaitaire à la charge de l'employeur. Le taux de cotisation de rachat est égal à la somme des fractions de cotisation à la charge du travailleur et de l'employeur et affectées à la retraite. L'assiette servant de calcul à la cotisation est constituée par le salaire soumis à la cotisation perçue par le travailleur au cours du dernier mois d'activité. La cotisation de rachat est due à raison de douze (12) cotisations mensuelles par année de rachat. La contribution forfaitaire est égale à trois (3) fois le salaire mensuel soumis à cotisation par année de rachat. Pour bénéficier des présentes dispositions, le travailleur doit faire partie des effectifs depuis au moins deux (2) ans.

Toutefois, et pour une période transitoire expirant dans un délai de six (6) mois après la date de promulgation de la présente ordonnance, le bénéfice de cette disposition n'est soumis à aucune condition d'ancienneté dans l'entreprise. L'employeur ne peut prononcer la mise à la retraite du travailleur concerné par les présentes dispositions que s'il prend l'engagement du paiement de la cotisation de rachat et de la contribution forfaitaire auprès de l'organisme chargé de la gestion de la retraite".

Art. 4. - La présente ordonnance prend effet à compter du 1er juillet 1997.

Aujourd'hui le gouvernement a décidé de réformé la retraite, suite à la crise que vit notre pays suite à la chute du prix du pétrole principale source de notre économie et pour appliquer sa politique d'austérité il commence par augmenter les impôts , les prix des matières de premières nécessités, réformer les retraites et pour museler les syndicats à l'avenir et exploiter les travailleurs il décide de changer la loi du travail.

Pour la réforme des retraites, le gouvernement commence annuler la loi de retraite permettant aux travailleurs avant 60 ans et nommé ci-dessus.

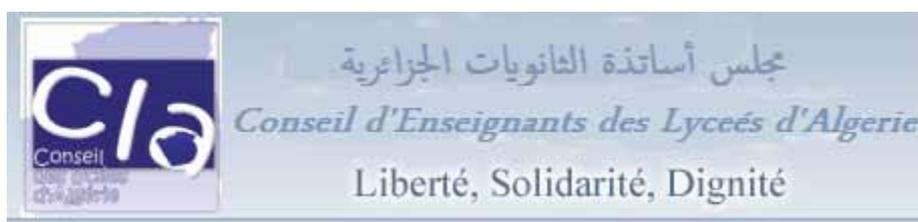
Désormais le projet permet que le départ en retraite ne se fasse pas avant 60 ans et 55 ans pour la femme sur demande. Ce départ pourra se faire après 60 ans si le travailleur le désire sans dépasser les 65 ans.

Pour arrêter ce projet, l'intersyndicale a organisé deux grève le 19 et 20 octobre 2016 ainsi que le 24 et 25 octobre 2016. Et comme le gouvernement s'entête pour présenter cette réforme le 27 novembre 2016 à l'APN l'intersyndicale a décidé de durcir le mouvement de grève en projetant deux grèves de deux fois trois jours le 21, 22, 23 novembre 2016 et 27, 28, 29 novembre 2016 avec des rassemblement dans toutes les willaya le 21 novembre et des rassemblement régionaux le 23 devant les wilayas d'Oran, Constantine , Laghouat et Sétif et un rassemblement national le 27 novembre 2016 , date de la discussion du projet avant son amendement devant l'APN.

**NOUS VOUS SOUHAITONS A TOUS ET A TOUTES ENCORE
UNE FOIS UN GRAND SUCCES DANS VOS TRAVAUX.**

MERCI CAMARADES.

HAKEM BACHIR PORTE-PAROLE DU CLA



Réflexion

La réforme de la retraite et les conséquences de la nouvelle loi de finance

Le bras de fer engagé entre le front syndical constitué des syndicats autonomes des différents secteurs et le gouvernement sur la réforme de la retraite, le pouvoir d'achat et l'avant projet du code du travail, doit s'inscrire sur le terrain de la confrontation des argumentaires d'un coté et sur le terrain de la lutte sociale de l'autre coté.

Tout en étant à la confrontation féconde des différents points de vue concernant les revendications soulevées, on ne peut pas faire l'impasse sur des questions aussi fondamentales ni caricaturer le point de vue adverse, c'est grâce au débat qu'on peut faute de consensus, dépasser partiellement les désaccords. C'est le but de cette réflexion qui accompagne l'appel à la mobilisation n°2-2016-du CLA.

Concernant la réforme de la retraite :

- 1) Cette réforme consiste à mettre fin à la retraite anticipée et la retraite après 32 ans de service sans limite d'âge en s'appuyant sur la crise financière que vit la CNR pour les motifs suivants :

- le rapport entre cotisants/ retraités
- le vieillissement de la population
- les équilibres financiers de la CNR

Avant de procéder à la contradiction de l'argumentaire avancé par le gouvernement, il y a lieu de rappeler que la fixation de l'âge de l'admission à la retraite se fait sur la base des raisons suivantes :

- réduction des capacités physiques et mentales des travailleurs
- compensation des services rendus à la société en arrivant à un certain âge
- problème démographique et d'emploi
- conséquences des contributions au financement du système de retraite
- les aspirations de progrès social ou des impératifs économiques

L'argumentaire avancé par le gouvernement s'inscrit en contradiction avec les principes de la fixation de l'âge de départ à la retraite et de la réalité sociale et économique de l'Algérie.

- a) Le rapport entre cotisants/ retraités : même, si dans la réalité, il n'y a aucune norme mondiale définissant ce ratio, mais chaque pays a sa propre politique en la matière ; on considère que se ratio de 5 cotisants contre 1 retraité la comme le disent la

majorité des intervenants sur la question. Selon les chiffres de l'ONS publié en 2015, on lit que sur une population totale active de 11 700 000, il y a 1 200 000 de chômeurs et 10 500 000 en activité (entre salariés et fonction libérale) contre approximativement 2 000 000 de retraités. Le ratio est de $10\,500\,000/2\,000\,000=5.25$ soit 5.25 cotisants pour un retraité. Uniquement il faut voir parmi les 10 500 000 qui ne payent pas ses cotisations. Le gouvernement doit chercher dans les poches de cela et non imposé plus pour ceux qui le font déjà.

b) Le vieillissement de la population : l'espérance de vie d'un algérien estimé par le discours officiel à 77 ans ne constitue pas un indice convaincant pour relever l'âge de départ à la retraite comme le font les pays européens pour trois raisons :

- cet indice est pris isolément de la structure démographique de l'Algérie.

- cet indice dans la réalité est calculé par le ratio :

- part des personnes âgées/population totale (en 2015 ce ratio était de 8.7% en Algérie contre 25% dans les pays européens).

- l'indice de soutien démographique calculé le ratio :

- nombre des personnes en âge de la retraite/nombre des personnes en âge actif.(en 2015 ce ratio était de 10.2% en Algérie contre 28% dans les pays européens).

Ses ratios nous démontrent qu'il n'y a aucune comparaison à faire entre la structure démographique de l'Algérie avec celle des pays européens mais au contraire et en regardons le taux de fécondité qui repart à la hausse en Algérie et qui a atteint 3.1 en 2015 contre moins de 2 dans les pays européens, il y a lieu de revoir à la baisse l'âge de départ à la retraite.

Il ne s'agit pas de faire travailler plus les algériens mais de les faire travailler tous.

c) le déséquilibre financier de la CNR : tout d'abord il y a lieu de signaler qu'il y a trois caisses de retraite en Algérie :

- la caisse des hauts cadres : destinée à financer la retraite des hauts cadres calculé à 100% après 15 ans de service sur la base de la moyenne du salaire de la dernière année de service, cette caisse est financée par le trésor public et les hauts cadres ont le droit de travailler après leurs mise en retraite comme conseiller avec des salaires considérables. La moyenne d'âge des hauts cadres est de 83 ans.

- la caisse du secteur militaire : destinée à financer les pensions des militaires en retraites calculées à 100% après 25 ans de service sur la base de la moyenne du salaire de la dernière année de service. Cette caisse est financée par les cotisations des

militaires en activité, le militaire en retraite a le droit de faire un autre travail après sa mise en retraite. Leurs moyens d'âge n'est pas connus.

- la caisse des travailleurs : destinée à financer la retraite des travailleurs, l'assurance chômage et les ayants droits, leurs retraites est calculés à 80% après 32ans de service et à l'âge de 60 ans, autrement dit c'est 2.5% par le nombre d'année de cotisations et sur la base de la moyenne des salaires des cinq (5) dernières années. Le travailleur en retraite n'a plus le droit à une autre activité salariale après sa mise en retraite. La moyenne d'âge des travailleurs est de 67 ans.

Nous remarquons la discrimination entre les trois caisses de retraite au niveau des taux et du mode de calcul d'un côté et de l'autre ceux qui cotisent moins, vivent plus.

Le discours alarmiste du gouvernement au sujet de la crise financière de la CNR concerne uniquement la caisse des travailleurs.

Selon NORDINE BOUDERBA expert en la matière et lors de la conférence qu'il a animée le 30 juillet 2016 au profit des syndicats autonomes de tous les secteurs, il nous communique les chiffres suivants :

La masse salariale nationale en 2015 = 4670 milliards de DA

Les recettes potentielles des caisses de retraites= 1650 milliards de DA et la part de la CNR est de 850 milliards de DA.

Le montant des retraites servis en 2015= 625 milliards de DA

Le déficit projeté par la CNR pour l'année 2016 selon la presse est de l'ordre de 217 milliards de DA.

Avec d'autres chiffres à l'appui concernant le nombre de départ en retraite (divers formule) et comparé au donnée de l'année 1997 et 2001, il conclut que.

Le déséquilibre du système de retraite n'est ni structurelle ni lié à l'âge de son départ en retraite ni au niveau des pensions. Les causes réelles se trouvent au niveau :

- du faible emploi et du poids important de l'emploi informel et de l'évasion fiscale.

-les importantes exonérations et abattements accordées aux entreprises qui viennent se greffer aux sous déclarations des salariés.

- le non recouvrement d'une partie des cotisations de l'ordre de 251 milliards de DA de créances des caisses de la sécurité sociale au 31/12/2015.

- l'imputation aux caisses de sécurité sociale de certaines dépenses de solidarité nationale.
- l'inexploitation de tout le potentiel des ressources fiscales additionnelles existant.

En conclusion la réforme envisagé par l'état n'a pour objectif que de remettre en cause l'un des plus grands acquis sociaux des travailleurs en Algérie et de satisfaire la demande des forces de l'argent au lieu et place d'exiger d'eux de mettre la main dans la poche pour payer leurs cotisations.

2) Concernant la nouvelle loi de finance et le pouvoir d'achat :

la loi de finance en débat actuellement au niveau de l'APN vient encore pour creuser les inégalités , réduire le pouvoir d'achat des travailleurs, augmenter la pauvreté et la misère des classes défavorisées. Comme la précédente loi votée en 2016, celle de 2017 aussi aux besoins et exigences du patronat. Sous motifs de l'encouragement de l'investissement et de la lutte contre le gaspillage et la corruption, le gouvernement propose à ceux d'en bas plus de sacrifice et à ceux d'en haut plus d'argents et de facilités par cette nouvelle loi de finance.

a) le contenu de la nouvelle loi de finance :

élaborer sur la base d'un prix de référence de 50 dollars le baril de pétrole et inscrite dans démarche de stratégie financière sur une durée de trois(3) a cinq(5) ans pour éliminer progressivement le déficit budgétaire de nos finance publiques qui représente en 2016 un peu plus de 16% du produit intérieur brut(PIB).

Pour se faire le gouvernement agit comme un épicier ou un simple comptable en décidant d'augmenter les recettes et de réduire les dépenses selon le tableau suivant :

Année	2016	2017	2018	2019
Recettes	4925	5635	5978	6424
Dépenses	7983	6883	6800	6800
Déficits	3058	1248	822	376

Pour atteindre ses objectifs le gouvernement procédera ainsi :

- l'augmentation des recettes par l'augmentation des divers taxes, le taux de la TVA de 2% , les tic , les timbres fiscaux et

l'élargissement de l'IRG , dans la réalité l'objectif du gouvernement ne sera pas atteint pour la simple raison économique que lorsqu'on augmente les taxes l'objectifs est de dissuader le consommateur à ne pas acheter le produit tel que le tabac et non pas pour augmenter le volume des ventes d'un côté et de l'autres coté lorsque il y a trop de pression fiscale la majorité des vendeurs vont versés dans l'informel.

- la réduction des dépenses par la diminution des charges de fonctionnement constitué en majorité par les salaires (va-t-il procéder à la réduction de la masse salariale et avec quelle méthodes) et bien sur la diminution du budget d'équipement ceux qui est en contradiction avec sa politique d'encouragement de l'investissement et de création de l'emploi.

Le contenu de cette nouvelle loi de finance n'a pas pour objectif de réduire le déficit budgétaire ni celui d'avoir une indépendance par rapport à la rente pétrolière mais au contraire son unique objectif est de préparer un terrain propice pour le bradage du foncier algérien et l'élargissement de l'économie informel.

b) l'impact de la loi de finance sur le pouvoir d'achat :

évidement lorsque on augmente le taux de la TVA de 2% tous les prix des produits vont augmenter en parallèle les salaires vont stagnés et les recrutements sont déjà gelés ce qui provoquera une diminution du pouvoir d'achat de tous les travailleurs de plus de 20% en 2017 tout en sachant qu'il a déjà diminuer de 20% en 2016 et cette tendance va continuer jusqu'à 2019.

Le tableau suivant nous donne l'évolution du pouvoir d'achat de 2015 à 2019.

année	2015	2016	2017	2018	2019
SNMG	18000	18000	18000	18000	18000
le cout de la vie en DA	43400	51200	62300	70100	70100
La couverture du salaire de notre vie en %	41.47	35.15	28.89	25.67	25.67

Le cout de la vie est calculé pour une famille de cinq(5) personnes c'est-à-dire un couple avec trois(3) enfants.

Le tableau nous indique que notre salaire qui couvre en 2015 uniquement 41.47% de nos besoins va diminuer à 35.87% puis à

28.89% pour 2016 et 2017 et il ne le sera que de 25.67% en 2018 et 2019.

Conclusion : l'alarmisme du gouvernement par rapport à la crise financière et économique que vit l'Algérie suite à la chute des prix de pétrole qui ont un impact certes négatif, même s'il est justifié est réel mais la politique mise en place pour sortir de la crise n'est pas celle qui répond aux besoins de la majorité des algériens, au contraire elle ne répond qu'aux besoins de ceux qui vivent dans et autour de l'état.

Il est temps de se mobiliser pour imposer une autre politique qui maintient nos acquis et améliore notre quotidien.

GABON

Jean Marie NGUEMA NSOLE
Conseiller du secrétaire général
(CGT-F-L)
(jeanmariencguemansole@gmail.com)
Contact : (241) 07 89 45 89- GABON

INTERVENTION

1ere conférence régionale d'Afrique de (CUIIS des PER) DAKAR
Tenue du 14 au 17 Novembre 2016

Camarades (salut) !

Au nom des retraités et pensionnés de mon pays le (Gabon) ; représentés par l'union syndical provinciale des pensionnés et retraités (USP-PER) ; alors, mandaté par la confédération gabonaise du travail force libre (CGT-FL) membre de l'union internationale des syndicats des pensionnés et retraités UIS-PER) ; membre du directoire de la fédération syndicale mondiale (FSM).

Par la présente, j'avoue avec conviction ma compassion pour n'avoir pas participé, pour des raisons de santé, aux assises de cette 1ère conférence régionale d'Afrique de l'union internationale des syndicats des pensionnés et retraités (UIS des PER) tenue à DAKAR. Quant à la célébration de cette structure syndicale et politique, que nous souhaitons de tous nos vœux, qu'elle soit dotée sans nul doute, d'une banque de données au niveau du continent ; dans le cadre de l'organisation, de sensibilisation, de l'orientation et de la formation.

En ce qui nous concerne, il y a un vieux adage que nous aimons souvent répéter sans lui accorder, grande attention :

« L'union fait la force ».

Pour que les (PER) d'Afrique, aient à tous les niveaux des revenus escomptés, les droits nécessaires, une existence vitale et de suivie ; nous proposons des programmes de formations. Qui parviennent au changement social et politique tant désiré.

La première conférence régionale africaine de l'UIS de PER doit être non seulement un support, un répertoire mais un bouclier de nos luttes du syndicalisme en général. En particulier pour notre continent. Face à cette réalité africaine, il y a un nombre croissant de retraités et pensionnés qui ne savent ce que peut être les droits d'accompagnement réservés au troisième âge.

Si nous ne nous organisons pas, à prendre à bras le corps notre défense pour nos intérêts, non seulement, l'unique acquis qui n'est autre que la retraite qui se verra affectée au détriment d'une frange d'assistance aux nécessiteux.

Au Gabon, l'avènement du système des retraites est marqué par l'histoire, un héritage des rudes revendications acquises en mai 1964.

Pour Le capitalisme, nous osons croire qu'il: es une marmite à trois pieds à savoir :

1/ l'exploitation des humains pour manipuler les plus values que génère leur contribution par le travail. C'est donc l'esclavage reforme. Comme nous l'expliquent bien les textes de KARL MARX,

2/spoliation des richesses de nos produits par l'OTAN, qui régule la nouvelle armée mondiale.

3/Le procédé combien inébranlable est de :« diviser pour mieux Reigner en conquérant ».

Les formules du travail « informel et de prestation », affaiblissent l'émancipation de la classe ouvrière dans son essor, que l'on ait contristé ou non, j'entends par la ceux qui sont victimes du non recouvrement à la sécurité sociale. Cette situation de précarité suscite la débauche, l'immoralité, voire les suicides. Ainsi, la condition de vie néfaste est une étape basique pour un citoyen.

Il va sans dire que nous dénonçons la division des centrales syndicales en Afrique, en raison des conséquences séparatistes prônées par la pratique du capitalisme.

C'est pourquoi, dans notre cas des pensionnés et retraités d'Afrique, que la lutte s'articule dans l'unité des PER autour des principes de la (FSM) une nécessité objective et imenutable

Si nous ne parvenons pas à nous organiser pour arrêter ce qui semble à une hémorragie, la survie de larges couches de la population assujetties à ce flot, la majorité nécessiteuse ne pourra pas se souscrire à la vie digne.

Afin d'avoir un sursaut de succès de désirs du bien être social, la lutte de l'(UIS de PER) dans la (FSM), qui elle-même s'affiche indispensable, a l'abolition de toutes les politiques d'option esclavagiste de la paix des humains ; en supprimant la dictature du capitalisme par la seule voix démocratique passible qu'ouvre le modèle de la société socialiste.

Par conséquent, nous devons nous mobiliser de façons organisée et responsable, afin de bâtir un type de société dans laquelle, l'essentiel est l'être humains dans toute sa dimension, pour cela, nous avons l'obligation de convertir notre énorme potentiel politique ; qui revendique

raisonnablement des améliorations exercés et influencées avec un savoir faire efficace et perspicace de façon permanente, jusqu'à atteindre nos objectifs.

Afrique, maintenant que les pensionnés et les retraités revêtus d'un âge avance, ne bénéficient jusqu' alors, les droits sociaux les plus usuels et universels ne sont pas envisagés, du moins pour tous. ainsi pour eux, la (FSM) place ces revendications dans la journée internationale d'action mondiale coordonnée (ayant chaque année 03 octobre).

Nous relevons avec regret, ce qu'à dit publiquement au Sénégal (Dakar) lors d'un séminaire de formation syndicale, la représentante de l'organisation internationale du travail (O.I.T), Elle a dit ceci : que les anciens n'ont pas besoin de percevoir une pension, du fait que la solidarité ancestrale africaine assure les enfants et petits-enfants, s'occupe de leurs parents. Pour nous cela est vide de bon sens ; car le droit de ne dépendre, ni de sa famille, ni de son entourage, si ce n'est qu'une assistance occasionnelle ou circonstancielle.

Il a un souci majeur en égard aux personnes usées par leur labeur antérieur et le poids de l'âge d'avoir une survie digne à savoir :

- Logement (nécessiteux)
- Eau potable
- Nourriture
- Accueil aménagé (lieu public)
- Soins médicaux
- Loisirs et transport (dons leur milieu de vie)

A tous et à toutes fraternelle collaborateur et compréhensions pour que vive la solidarité syndicale.

Jean Marie NGUEMA NSOLE
GABON

GHANA

L'INTERVENTION FRATERNELLE DU FRÈRE JUSTICE BAAKO NTARMAH
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SYNDICAT DES TRAVAILLEURS MIGRANTS ET DOMESTIQUES (MDWU)
AU COURS DE LA PREMIÈRE CONFÉRENCE RÉGIONALE D'AFRIQUE DES SYNDICATS INTERNATIONAL
DES PENSIONNÉS ET RETRAITÉS DE LA FÉDÉRATION SYNDICALE MONDIALE
LE 16 NOVEMBRE, 2016 DAKAR, SÉNÉGAL EN AFRIQUE

Président de l'UIS des Pensionnés et Retraités de la FSM;
Secrétaire Général de la UIS Pensionnés et Retraités de la FSM;
Co-ordinateur(rice), Africains Francophones FSM;
Co-ordinateur(trice), FSM, Sénégal;
Invités de Marque du Secteur Public et Organismes Gouvernementaux;
Invités de Marque des Organisations Internationales;
Camarades, Militants et Représentants de Syndicats Affiliés;
Amis des Médias;
Frères et Sœurs.

Je vous apporte chaleureusement et salutations fraternelles de moi-même et au nom de membres exécutifs de Syndicat des Travailleurs Migrants et Domestiques(MDWU) au Ghana.

Je voudrais pour exprimer ma sincère ~~reconnaissance~~ et gratitude à vous dirigeants de l'Union Internationale des Syndicats de pensionnés et les retraités de la Fédération Syndicale Mondiale des et les organisateurs de cette Conférence impressionnante. Je suis reconnaissant pour le soutien constant de la UIS-FSM du PeR pour son "initiative permettant la formation des pensionnés et retraités croît en puissance qui décentralisés vers la région de l'Afrique aujourd'hui. Je suis très heureux d'être parmi vous, camarades africains à manifester mon soutien de solidarité dans l'établissement de la Première Conférence Régionale d'Afrique de pensionnés et retraités de la UIS-FSM, Dakar, Sénégal. Je souhaite à tous de vous une réalisation de conférence.

Je commence mon intervention par introduction de mon syndicat, Syndicat des Travailleurs Migrants et Domestique (MDWU), une organisation syndicale pour les travailleurs migrants générales qui assure un travail décent, justice et travail durable pour les travailleurs migrants étrangers et Ghanéens en Agriculture, Alimentation, Commerce, Industries Similaires et Travail Domestique. Et nous sommes fiers d'être affiliés à la ~~UIS-FSM~~.

Dans notre politique de 2016-2011 (organisation de cinq ans), nous avons insisté sur les besoins de l'organisation pour les syndicalistes vétérans et nous ferons autant que nous le pouvons et surtout aussi publier leurs biographies courtes du syndicalisme dans notre magazine mensuel, «Journal des Ouvriers Migrants Salaires». MDWU est seulement le syndicat ayant de Centre des Ressources Migrants Français pour les travailleurs migrants et des syndicalistes générales qui s'intéressent à la recherche et de la langue Française. ~~Actuellement nous avons besoin de sponsors~~ pour nous aider de louer un bureau décent pour exécuter ce Centre efficacement avec des livres grammaire Française et des livres histoire syndicale, matériel didactique et ordinateurs. Parce que l'emploi et l'éducation Française devient presque obligatoire et exigeante pour les étudiants et les travailleurs au Ghana depuis nos 2000-2008 ancien président John Agyakum Kuffour a encouragé les ghanéens de l'apprendre. En outre, exigeant de la langue Française au Ghana, c'est dû au fait que le Ghana est entouré de pays francophones.

Si on peut se demander pourquoi nous sommes réunis ici aujourd'hui, je peux certainement donner une raison à celui. Donc, je dois définir des pensionnés et retraités avec mon propre contexte. J'ai défini les retraités sont ceux qui ont terminé leur âge obligatoire de l'active vie (au Ghana) active entre cinquante-cinq et soixante ans (55-60) dans les lieux de travail privés et publics et recevant une paye de pension, notamment la pension de retraite, tandis que les retraités sont ceux qui ont terminé leurs devoirs ou les nominations dans les services de sécurité et le secteur public; retraité de travailler et d'obtenir la pension de retraite active paye. Mais les deux définitions, ce qui signifie que les mêmes personnes ont atteint avec succès ses 55-60 ans après avoir travaillé active ayant contribué à la construction de la nation et les efforts du travail ou les services qui leur donnait droit une gratification et bénéficient les montants déduits de leurs salaires. Un autre aspect, l'un pourrait être décrit comme un retraité ou un retraité est personne qui, dans des conditions frappé d'incapacité déclarées par certifié médical ou médecins.

Chers camarades,

Je plaide avec vous pour parler un peu âgés migratoires ayant trait à la Pension et de retraite sur le contexte de l'Afrique.

La plupart des pays en développement ont été confrontés à la hausse le niveau des migrations rurales-urbaines dans ces derniers temps. Migratoires internes en Afrique largement influencés par l'âge. Générale, la tendance a été pour les jeunes à migrer vers les centres urbains en quête d'emplois non agricoles. Au grand âge, plus les travailleurs migrants retournent à leurs racines dans les communautés rurales ou les pays lorsqu'ils sont à la retraite avec ou sans sécurité durable de pension ou de retraite ou de versements en raison de mauvaises conditions de travail du service qu'ils étaient engagés, étant qu'aucun syndicat de négociateur pour eux pendant le travail actif ne vit. Bien qu'urbain vie professionnelle contribue à atténuer la pauvreté, mais effet négatif n'est «Aucune sécurité future pour un travailleur migrant» quand un travailleur migrant n'est pas syndiqué, donc notre combat orienté organiser les ouvriers migrants et les retraités et les retraités.

Le rôle des syndicats dans les soins aux personnes âgées en Afrique surtout au Ghana axé sur les revenus de retraite pour leurs membres et de la population générale de travail. Les syndicats au Ghana a joué un rôle important dans les processus qui fait naître la nouvelle Pension Act 2008 (Loi No. 766), qui a établi le régime de retraite à trois niveaux caractéristiques niveau 1, 2 et 3 obligatoires pour tous les travailleurs dans les secteurs formels et informels et facultative pour les travailleurs indépendants gérés par SSNIT dans le régime national, gestion privée régime professionnel et gestion privée de prévoyance. Pension de retraite minimale actuelle est de Deux Cent (GHC200.00) Ghana Cedis.

Bien comprendre les processus de vieillissement en Afrique, besoins de soins ainsi que les différents régimes de soins pour personnes âgées en Afrique nécessite entre autres, une appréciation de l'africain socio-économique ainsi que les syndicats et le contexte culturel vers l'âge de la retraite. Vieillesse réduit la capacité de travail et de rémunération. Les personnes âge 60 ans et plu ont très peu de perspectives de trouver un emploi. Par la législation du travail des pays africains en particulier au Ghana ces personnes devraient être à la retraite. La situation est rendue pire lorsque le vieillissement se produit dans un contexte où les perspectives d'emploi sont très limitées pour tous les goûts.

Avec la capacité de travail réduite et les revenus, les personnes âgées se retrouvent piégées dans le déficit démographique. Ils ne sont pas gagner un revenu ou gagner des revenus réduits. Dans le même temps, vieillesse vient avec les conditions de police sanitaire grave nécessitant beaucoup plus élevé de la dépense qui contribuent au déficit. Dans le passé, cela a été financé par le système de famille élargie qui est maintenant en ruine due à la pauvreté et le manque d'emploi. Malheureusement, dans leurs années d'activité, trop de personnes âgées a travaillé dans le secteur informel où ils ne pourraient pas contribuer à la sécurité sociale. Ils ne gagnaient pas non plus suffisamment (salaires maigres) pour couvrir les contributions ou tout simplement n'ont pas accès. Risque de maladies et de sa charge croît avec la vieillesse. La plupart des pays africains, les personnes âgées sont confrontés à des conditions de santé chroniques et manque d'accès à la nourriture saine sur le plan nutritionnel et de l'eau résultant de déficiences nutrition.

C'est pourquoi j'ai humble exhorter UIS-FSM pour donner un support complet pour migrants vétéran des syndicalistes dans les organisations de lutte de classe orientée basées, tandis que j'urgent ceux d'entre nous qui sont encore actifs dans le service d'accepter quand nous atteignons la pension et retraite de retraite l'âge et rapidement rejoidre dans P & R union. Cela ouvre une voie pour les jeunes syndicalistes à occuper des postes de direction et demandez conseil de vous les retraités et les retraités comme prédécesseurs bénis.

En lever de nouvelles façons de l'objectif de la lutte pour défendre leurs droits actuellement sous la pression des attaques lancées par l'oligarchie du capitalisme centrales et périphériques, ainsi que par des régimes despotiques clairement opposés dans ses politiques sociales et économiques à un respect minimal des droits de l'homme plus élémentaires, selon moi, direction du Secrétariat Régional Afrique Sénégal, après cette ouverture Conférence, sera en mesure de formuler la nouvelle stratégie d'organisation en «autonomisation des pensionnés et retraités dans la région de participer pleinement et efficacement dans la vie économique, sociale et politique de leur société dans le contexte du syndicalisme, en plus de prendre des décisions qui les touchent directement y compris par le travail bénévole et génératrices de revenus qui va renforcer et prolonger leur vie à faire revivre leurs souvenirs». Au Ghana, je sais un syndicaliste pensionné qui a réclamé une affectation spéciale lors de conférences et programmes.

Je résumerai avec la philosophie suivante des soins traditionnels ghanéens parents-enfants; «Au moment où nous nous occupons de vous pour grandir vos dents, vous aussi occuper nous faire perdre nos dents». Cela signifie pour moi que notre syndicalistes vétérans ou pensionnés et retraités juxtavasculaire rémunération mensuelle ne peut pas assurer leur subsistance avec bonheur basée sur l'esprit de solidarité au syndicat des expériences qu'ils ont. Donc le bonheur et meilleures de sécurité ou de protection UIS-FSM pourrait fournir à nos syndicalistes vétéransou prédécesseurs consiste à ré-intégrer dans le mouvement syndical comme espoir et de la sécurité, non seulement pour prolonger leur vie, mais aussi aider notre syndicat actuel luttés contre l'exploitation et capitalistes dont l'objectif est obtenir le maximum d'avantages des travailleurs en moins de temps possible, en dépit des coûts de nombreuses vies et beaucoup de richesse ou représentant de matériel et l'exploitation humaine.

Chers collègues,

L'objectif comme pensionnés et retraités ont adhéré à la FSM est se battre pour l'amélioration des conditions de vie de la classe ouvrière toute dans le but de parvenir à une vie digne pour toutes les personnes de plus de soixante ans, ou encore moins, n'importe à quel endroit de la planète.

La démocratie signifie participation et apprendre à écouter les revendications justes. Des anciens syndicalistes étaient tenus de donner leurs conseils afin d'améliorer le syndicalisme et sociétés bon fonctionnement.

Dans notre combat pour une pension universelle qui garantit décent vivant dans tous les pays du monde afin d'avoir accès à l'eau douce, assez et une alimentation saine, un logement décent, ainsi que les services publics sur la santé, les transports et les cultures en qualité efficace et gratuite, puisque rien d'injuste a prévalu dans l'histoire de l'humanité, je crois que UIS-FSM maintiendra sa lutte continue pour les syndicalistes pensionnés pour juste revendication jusqu'aux derniers jours des pensionnés et retraités vit le long travail et exploités classe rédimmer la gloire du peuple noir contre toute discrimination pour nous assurer des africains vivent dans une société socialiste plutôt que de vivre dans un capitaliste.

Comme vous au courant, la propriété privée sur les moyens de production dans le capitalisme a entraîné l'exploitation de l'homme par l'homme, avec des bas salaires, retraites faibles, mauvaises conditions sociales et des situations déplorables des personnes ou des familles, plus ou moins sévères, par rapport à la classe ouvrière et des luttes populaires, ou sur les situations politiques, historiques et régionales de chaque pays. Ces réalités en général sont définies par un et seulement patron toujours prêt à être ajustée ouréajusté par constants génocides promu par l'impérialisme qui aveugle avant toute situation humaine qui peut signifier l'injustice misère dans notre société et notre environnement de travail.

C'est sur cette note, c'est un privilège pour nous dans cette génération pour avoir un viable P&R organisé avec UIS-FSM et j'espère que nos syndicalistes vétérans qu'avec leurs expériences, la mise en place du Secrétariat régional de l'Afrique Sénégal contribuera à renforcer notre actuel des syndicats qui luttent pour la justice, comme l'envisage leur slogan «We're vétérans anciens employés prêts à poursuivre la lutte pour nos droits ainsi que notre classe».

C'est dans ce moment que, camarades, j'espère que vous serez d'accord avec moi de recommander notre leadership pour idée louable ou initiative sur la formation des pensionnés et retraités en instillant espoir âgé préoccupante pour nos prédécesseurs. Vraiment, les dirigeants des pays de la FSM mérite d'être applaudis. Ceux d'entre nous qui, encore jeunes ou actives, irait également à la retraite à l'avenir et de recevoir que même retraité classe axée sur les droits de notre UIS-FSM capable.

Vous serez avec moi que migrants vétéran syndicaliste pensionnés et retraités vont à travers de nombreux défis en Afrique et en particulier au Ghana où certains des vétérans des syndicalistes ne pouvaient pas construire leurs maisons ou acquièrent des propriétés en raison des salaires insuffisants, qu'ils gagnaient donc ils ne peuvent rentrer définitivement dans leur village ou leurs pays. Laissez-nous qui travaillent encore à atteindre de pension et retraite apprendre de nos anciens combattants ou les prédécesseurs aujourd'hui en cherchant leurs conseils afin que

nous serions en mesure de planifier stratégiquement négocier les meilleures conditions avec les employeurs ainsi que l'ajout de nombreuses voix aux gouvernements africains pour l'accroissement annuel pour le régime de pension national en Afrique.

L'objectif du syndicat est le travail décent pour les travailleurs dont le travail décent englobe les opportunités pour un travail productif à générer un revenu adéquat avec une protection sociale adéquate. Les revenus de pension et retraite meilleures commence à partir de travail décent. Pour permettre à nous renforcer le mouvement syndical aux lieux de travail, les multinationales, les secteurs, les régions et dans chaque pays aux quatre coins de la planète alors que nous nous efforçons de rapide de nos mécanismes de négociation de meilleures conditions pour l'avenir des travailleurs, je suggère que les syndicats affiliés à UIS-FSM mette d'effort de solidarité aux fonds mobiles pour le travail de l'organisation faire la mise en place de ce bureau de régional africain Sénégal viables et durables pour mieux bien-être des retraités de TUI de nos actuels et futurs et Retraités pour nous empêcher de carence imprévue de la souveraineté alimentaire.

J'ai aussi humble suggèrent que des dispositions dans les constitutions régionales, internationales de UIS-FSM d'accorder notre syndicalistes pensionnés et retraités lors des fêtes de Fêtes du Travail, Conférences et Journées Internationales d'Agés encouragera et remonter le moral des pensionnés et retraités dans la région de l'Afrique au Sénégal.

Pour conclure mon intervention, car vous pourriez conscient dans le monde, Ghana va ses élections (législatives et présidentielles) en cette année le 7 novembre 2016. J'en profite pour rappeler que le seul remède pour les problèmes africains est «Paix». Alors que l'ONU ou monde paix de besoins pour tous les continents, pays d'Afrique ont besoin les plus, pensionnés et retraités ont besoin de paix au cours de leur maison de repos (même si leur prendre domicile forfaitaire ou la rémunération mensuelle ne peut pas satisfaire leurs familles) et travailleurs et syndicalistes doivent paix aux lieux de travail pour outils mieux et décents pour les négociations sur les traitements soulager les futurs salaires mauvaise. Avant tout, la souveraineté alimentaire est une priorité dans notre société et la classe ouvrière et la vie de la migration en Afrique.

Chers camarades,

Enfin, un continu refusant de vétérans et existants des syndicalistes découragés et empêcher l'esprit de solidarité dans les syndicalistes. Pour flexible acquisition de visa pour le vétéran et syndicalistes existants, j'appelle humblement la direction de la Fédération Syndicale Mondiale de prendre une décision urgente sur la façon de négocier avec les ambassades de France en particulier au Ghana pour obtenir de visa prompt à des syndicalistes sans prendre en compte sur un fond financier de ce syndicaliste avant la délivrance du visa que policiers et enquêteurs de visa peuvent gérer syndicaliste bien sans nier leurs entrées à certains pays

J'ai refusé un visa en juin 2016 de participer 4eme Conference International of UIS FNAF-CGT de l'ambassade de France par l'intermédiaire de son ambassade des Pays-Bas hébergement pour motif que je n'ai pas suffisamment d'argent dans mon compte bancaire et donc de dire «votre intention de voyage n'est pas déclarée ou fournie». Grâce à des camarades Julien HUCK, Secrétaire général de UISet Frederic HUCK, puis, Président de CGF FNAF pour leurs efforts en appel devant les ambassades concernant: Pays-Bas, France, Ghana. Ambassade d'Afrique du